

## Le point

## Lutte contre le sida: le prix à payer



JEAN-PIERRE ROGEL

collaboration spéciale  
Agence Science-Presse

Qu'est-ce qui peut bien pousser un club sélect de chercheurs, habitués aux salons feutrés et peu enclins aux déclarations bruyantes, à publier un rapport sur une question aussi brûlante que le sida? Et pourquoi publier non seulement une étude destinée aux milieux de la santé, mais aussi une version destinée au grand public?

Il y a quatre mois en effet, la Société Royale du Canada rendait public un rapport dont le titre en français est *Le sida: état de la question au pays*, rapport qui est en ce moment largement distribué dans les milieux de la santé. Cette semaine, le journaliste David Spurgeon publie, sous les auspices de la Société Royale, un livre intitulé *Understanding Aids*. Il espère d'ailleurs trouver bientôt un éditeur pour une traduction en français. M. Spurgeon entame une tournée de promotion et sera à Montréal mardi.

La vénérable *Royal Society of Canada*, fondée il y a quelque 150 ans sur le modèle londonien d'un club sélect de chercheurs, ne nous avait pas habitués à un tel dynamisme. Mais selon son directeur à Ottawa, M. Michael Dence, il était temps de dépoussiérer les meubles et de donner une nouvelle impulsion à l'organisme: «C'est ainsi que de nouveaux projets ont été conçus, dont celui d'un diagnostic sur le sida, dans une perspective canadienne.» Depuis quelques années, la Société a aussi ouvert ses portes et accueilli notamment des francophones du Québec. Sur un total de 1 100 membres, M. Dence déclare qu'il y a actuellement environ 15 p. cent de francophones du Québec. «C'est un bon début, mais il y a encore du rattrapage à faire...» commente par sa part Guy Arbour, directeur de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

## Plains feux sur une cible mouvante

Toujours est-il que sur une question aussi importante que le sida, l'effort de la Société risque d'être bien perçu par le milieu. Le rapport est une synthèse très factuelle des connaissances actuellement accumulées sur le virus et une mise en perspective de son impact sur la société canadienne. D'une certaine façon, le rapport est rassurant: on y apprend que le nombre actuel de malades atteints du sida, soit 1 765 au début de juin dernier, ainsi que le nombre de personnes infectées par le virus (mais pour lesquelles la maladie n'était pas encore déclarée), soit environ 30 000 personnes, sont inférieurs aux projections faites il y a deux ans. Il en va de même pour les projections futures. En utilisant deux modèles différents, les épidémiologistes de la Société Royale arrivent à une estimation d'un total cumulatif entre 6 000 et 11 000 cas de sida en 1992, ce qui est de 50 p. cent inférieur aux prévisions d'il y a deux ans.

Les éminents membres du comité d'orientation de la Société — pour le Québec, on relève notamment les noms des docteurs Michel Chréien, Richard Morissette et David Roy — ont fait un travail de synthèse remarquable sur le plan de l'information scientifique. Le rapport est très factuel, sans être trop technique ou détaillé, et le comité lui donne une crédibilité scientifique maximale.

Le livre de David Spurgeon, quant à lui, s'appuie principa-

lement sur le rapport et sur ses 19 documents annexes. Le ton est aussi très factuel, les faits sont exposés clairement dans un langage accessible. Mais le journaliste a enrichi son étude par une discussion des résultats des plus récentes conférences internationales sur le sida, qui se sont tenues à Londres et à Stockholm (rappelons au passage que la prochaine aura lieu à Montréal en mai prochain). Il ouvre aussi la perspective sur le débat social, particulièrement sur l'éducation. «C'est la seule arme dont nous disposons, tant que la science n'a pas trouvé un remède à la maladie» plaide-t-il.

## La facture sera élevée

Un des aspects les plus neufs à la fois du rapport de la Société Royale et du livre de Spurgeon est la discussion sur les coûts du sida, dans une perspective canadienne. Bien que la chose soit passée relativement inaperçue, c'est la première fois que de tels coûts étaient estimés. Et quoique les auteurs soient très prudents dans leurs exercices mathématiques, certains calculs sont révélateurs.

Ainsi, il est estimé qu'en 1987 le total des coûts directs de la lutte au sida était de 129 millions de dollars. Quant aux coûts indirects — ce que le pays a perdu en productivité —, ils sont estimés entre 150 et 350 millions de dollars. En prenant la fourchette la plus large, on aboutit à un coût total proche d'un demi-milliard de dollars pour l'année.

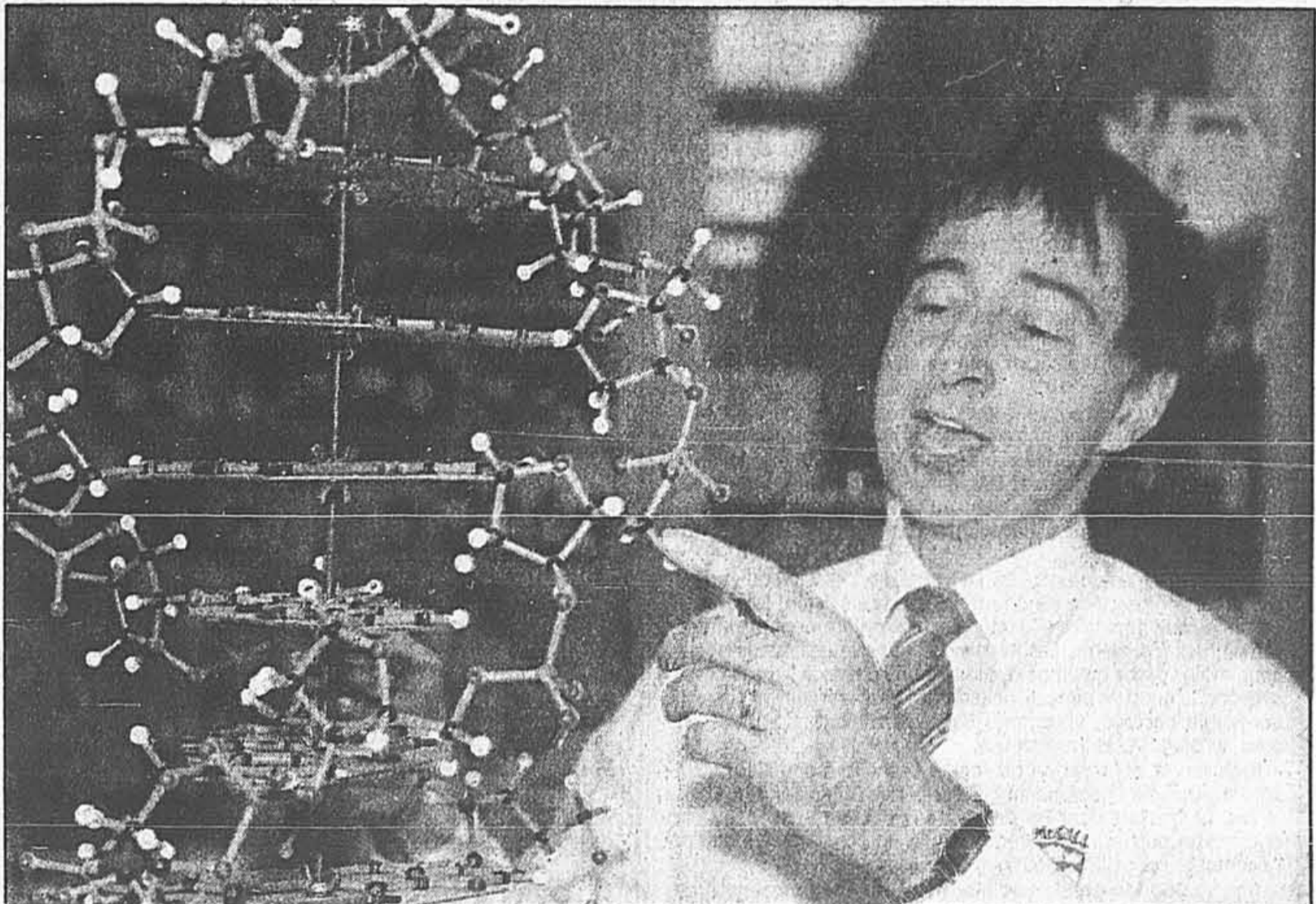
En mettant ces chiffres en perspective, David Spurgeon remarque que cette somme «aurait assuré la formation de 5 000 à 6 000 médecins. Ou, si on le regarde sous un autre angle, le gouvernement fédéral a promis de dépenser, en mai 1986, quelque 39 millions de dollars pour la prévention et le traitement dans les cinq années à venir. Ce que cela a coûté en fait au Canada au cours de l'année suivante seulement, c'est 12 fois ce montant.»

Il est clair que la facture ne peut que monter dans les années à venir. Pour David Spurgeon, donc, ces chiffres montrent, tout autant que le drame des victimes, l'urgence d'investir dans la prévention dès maintenant. Il préconise notamment de solides programmes d'éducation, adaptés aux différents publics, qui perçoivent le risque différemment: une éducation «à la carte» et non «tout azimut».

Spurgeon plaide aussi pour une augmentation des fonds de recherche. Il note que s'il y a 14 organismes subventionnaires qui ont versé des fonds en 1986 et 1987, le total des fonds a en fait diminué entre ces deux années, passant de 4,65 à 4,22 millions de dollars (incidence, les provinces n'ont contribué que pour neuf pour cent de ce total).

Face à cette situation, d'ailleurs, la Société Royale préconise la création immédiate d'un organisme fédéral de recherche voué uniquement au sida, et estime le niveau souhaitable de dépenses de recherches à 35 millions de dollars par année.

En particulier, la Société Royale recommande que soient menées des études épidémiologiques, à partir des tests anonymes et approuvés par des comités d'éthique. Avec fermeté, la Société rejette d'ailleurs toute proposition de tests obligatoires pour les patients hospitalisés, les immigrants, ou tout autre groupe. Selon l'organisme, il faudrait aussi entreprendre des études sur les comportements sexuels des Canadiens et sur leurs attitudes face au sida et aux autres maladies transmises sexuellement. «Il n'y aura pas de solution rapide. Nous devons comprendre que nous venons d'entrer dans l'ère du sida; il faut planifier la lutte contre ce virus», conclut pour sa part David Spurgeon.



Le Dr Kevin Ogilvie: à partir de réactions chimiques, il a fabriqué l'ARN-t, une molécule presque... intelligente.

PHOTOS JEAN COUPLÉ

## L'ARN: une étincelle de vie issue d'un labo de chimie



CAROLE THIBODEAU

Choisissez soigneusement un sucre et un nucléotide, ce constituant de base de nos gènes. Soudez-les ensemble et attachez-les à un autre nucléotide, sélectionné pour être le second d'une longue chaîne. Agitez bien. Répétez l'opération 75 fois à partir de la molécule précédemment obtenue. Vous aurez produit artificiellement une étincelle de vie!

Voilà le tour de force que vient de réussir le Dr Kevin Ogilvie à l'Université McGill: reconstruire chimiquement une molécule d'ARN-t, celle-là même qui rassemble des matériaux épars dans une cellule pour en faire des protéines. Autrement dit, à partir de composés chimiques, le Dr Ogilvie a fabriqué une portion d'être vivant!

Cette première mondiale représente un tournant majeur dans l'histoire des manipulations génétiques. Fruit de 20 années de recherche, elle rappelle l'exploit du chimiste et prix Nobel Har Gobind Khorana, qui, en 1966, avait ébranlé le monde de la biochimie en synthétisant le premier un gène, au Massachusetts Institute of Technology.

On sait que les gènes, faits d'ADN (acide désoxyribonucléique), sont comme les plans d'architecture de la cellule. C'est déjà magnifiquement de pouvoir reproduire ces plans. Mais le Dr Ogilvie est allé plus loin en reproduisant le constructeur lui-même, c'est-à-dire l'ARN (acide ribonucléique), qui est la protéine active. L'ARN-t, ou ARN de transfert, construit la cellule à partir des plans. Elle est à l'origine du processus de vie.

Cette molécule fonctionne comme si elle était intelligente. Elle choisit des acides aminés et les transporte jusqu'aux ribosomes, sortes d'établissements cellulaires où les acides aminés sont assemblés en protéines. Comme l'ADN, l'ARN a cette belle forme de double hélice, mise à jour par les biochimistes Watson et Crick dans les années 50.

«La recherche possède maintenant un nouvel outil, inestimable dans l'étude du fonctionnement naturel de la cellule», affirme le Dr Ogilvie.

## Un projet de 20 ans

Vers le milieu des années 60, le jeune biochimiste Kevin Ogilvie commença à s'intéresser à la chimie de l'ADN et de l'ARN. En discutant avec le Dr R. Robert Letsinger, son professeur à la Northwestern University (Illinois), il apprend que ces molécules, à la base de toute vie, ne peuvent être synthétisées chimiquement.

«Pour mieux comprendre le fondement moléculaire de la vie, il est nécessaire de disposer de fragments d'ADN et d'ARN synthétiques», soutient pourtant le chercheur.

Il était évident pour les biochimistes que la molécule d'ARN serait plus difficile à synthétiser que la molécule d'ADN. Le Dr Ogilvie explique pourquoi la nature a fait cette molécule si instable et si réactive:

«Il est nécessaire que les plans de la cellule, faits d'ADN, aient une structure stable. Par contre, il est fascinant de constater comment l'instabilité de la molécule d'ARN est inhérente à son rôle de maître d'oeuvre dans la cellule. Elle reconnaît et assemble différents matériaux, ce qui lui demande une grande flexibilité. Elle porte sur ses bases (les nucléotides sont tous constitués d'une base, d'un sucre et d'un acide phosphorique) des groupes -OH (un atome d'oxygène plus un atome d'hydrogène) qui la rendent très réactive.»

Semblable à ces insectes qui ne piquent qu'une fois et qui meurent ensuite, la molécule d'ARN ne sert qu'une fois, après quoi elle se désagrège en ses constituantes de base, les nucléotides. Ces derniers renouvellent ainsi un pool de matériaux dans lequel la cellule puise indéfiniment pour refaire d'autres molécules d'ARN. La grande réactivité de l'ARN cause des problèmes majeurs aux chimistes qui veulent la synthétiser. C'est pourquoi les Dr Letsinger et Ogilvie s'appliquent d'abord à mettre au point la célèbre méthode Triester (1966), utilisée maintenant mondialement pour fabriquer de l'ADN. Dans

cette course à l'ADN, ils sont dépassés par le Dr Khorana cité plus haut.

Mais c'est la molécule d'ARN qui intéresse spécialement le Dr Ogilvie, non seulement parce qu'elle est plus compliquée à synthétiser mais aussi parce qu'elle joue un rôle clé, un rôle d'intelligence dans l'activité cellulaire.

«Il était donc d'autant plus fascinant de synthétiser une telle molécule qu'on pourrait ensuite vérifier si elle a une activité réelle, preuve ultime d'une synthèse réussie», dit le scientifique.

La molécule d'ARN de transfert choisie par le Dr Ogilvie est constituée de 77 nucléotides. Il restait à trouver une façon de les lier ensemble dans le bon ordre, ce qui allait demander 20 ans de travail.

## Une machine à gènes

Entre temps, Ogilvie a mis au point une machine à synthèse d'ADN-ARN, autrement dit une machine à gènes. Une fois la recette établie, il a fallu un peu moins de 20 heures de travail continu pour produire l'ARN de transfert à l'aide de cette machine.

Beaucoup de laboratoires de biochimie sont maintenant équipés de cette «machine à gènes». Inventée en 1980, elle est commercialisée par la firme américaine Applied Biosystems.

«L'automatisation nous sauve pas mal de temps de travail ma-

nuel. Elle est extrêmement utile car elle réduit les étapes répétitives», souligne le biochimiste.

Les biochimistes Bob Cedergren et Krikor Nicoghosian, de l'Université de Montréal, ont effectué des tests sur la molécule synthétisée par le Dr Ogilvie. Cette molécule d'ARN-t synthétique présente 12 p. cent de l'activité de l'ARN-t naturel. Le rôle de cet ARN-t consiste à initier le début de la fabrication d'une protéine. Toutes les protéines qui ont été faites dans la cellule ont débuté sous le signal de cet ARN de transfert.

Pour être performant à 100 p. cent, il manquerait à l'ARN-t synthétique les «6 bases modifiées» de la molécule naturelle. Le Dr

VOIR L'ARN EN B 4

## Who's who?

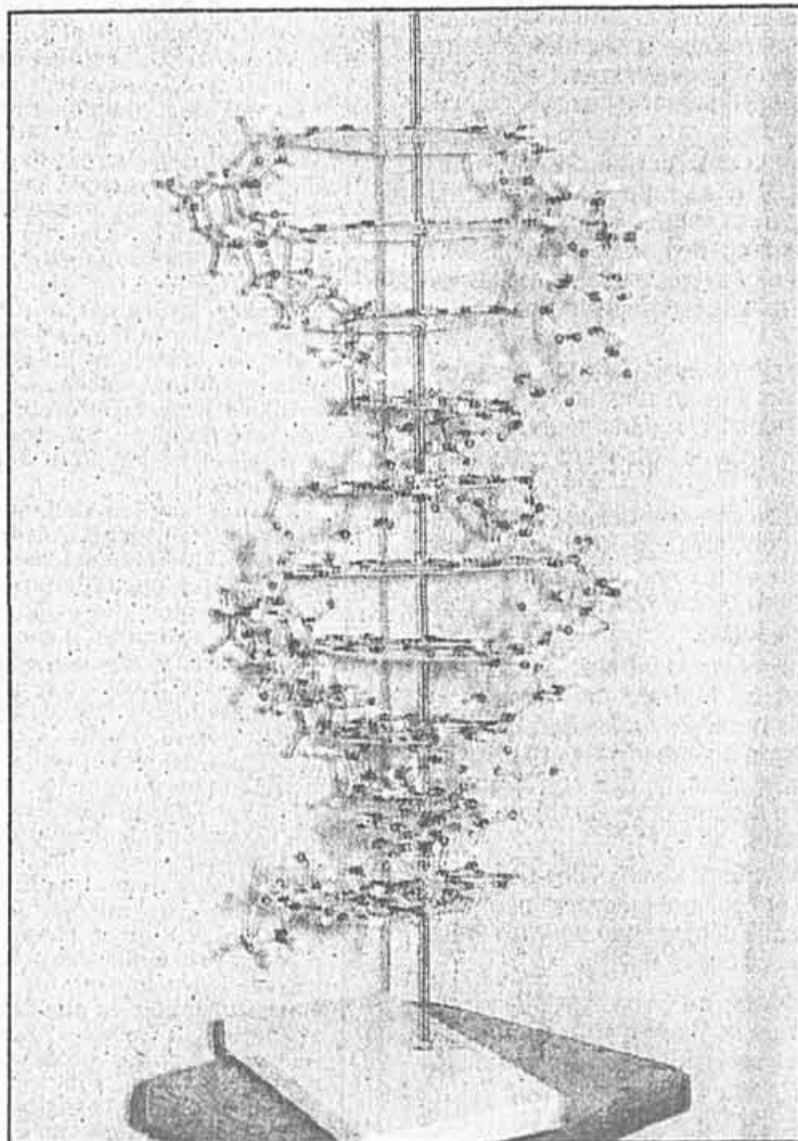
Les cellules sont les unités de base d'un organisme vivant, qu'il soit plante, éponge marine ou être humain. Elles sont comme les briques qui, assemblées par centaines ou par milliers, font une maison. Dans chaque cellule se trouve un noyau, l'équivalent du coffre-fort qui contient les plans de fabrication de la maison.

Les plans de la cellule se présentent sous forme d'ADN. L'ADN est une suite de gènes (la définition d'un gène est plus loin) assemblés bout à bout en une longue molécule en forme de double hélice.

Il existe une autre molécule, l'ARN-t, qui, elle, fabrique les protéines. Les protéines sont à la cellule ce qu'est le grain d'argile à la brique: le constituant de base. Les protéines sont elles-mêmes des chaînes dont chaque maillon est un acide aminé. Pour paraphraser Zachary Richard, disons que l'acide aminé est dans la protéine, qui est dans la cellule, qui est dans le tissu, qui est dans l'organisme... maluron-maluré!

Dernière mise au point: les gènes déterminent des caractéristiques qu'on transmet à nos enfants, comme la couleur des yeux, par exemple. Les gènes sont faits eux aussi comme une chaîne. (La nature choisit des moyens très simples pour faire des choses compliquées). Les nucléotides sont les maillons de cette chaîne qu'est le gène.

Tout ces acteurs fascinants font la vie de la cellule, et leur activité ne cesse qu'à la mort. Quand on fait un enfant, celui-ci hérite de la moitié des gènes de ses deux parents et construit son corps à partir de ces ADN. Qui dira qu'il n'y a pas de plaisir là où il y a du gène et pas de beauté dans la biochimie?



Voici les plans de la cellule vivante: l'ADN, une longue molécule en forme de double hélice.

Paul Desmarais  
président du conseil  
d'administrationRoger D. Landry  
président et éditeurClaude Masson  
éditeur adjointMarcel Desjardins, directeur de l'information  
Alain Dubuc, editorialiste en chef

## Éditorial

## Le show du Stade

Il y a vingt ans, comment aurait-on célébré le vingtième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme? Sans doute en manifestant dans la rue, avec tout le folklore du temps, des bannières aux slogans, en passant par les interminables discours.

Hier soir, pour en souligner le quarantième anniversaire, 50 000 personnes ont plutôt assisté, au Stade olympique, à ce qui sera sans doute le show rock de l'année.

Pourquoi Amnesty internationale, un organisme voué à la défense des droits de l'homme, respecté par tous, sauf les dictateurs, a-t-elle choisi le rock comme véhicule pour faire passer son message?

Tout d'abord, parce que le rock n'est plus ce qu'il était. De genre musical relativement marginal, s'adressant à un groupe d'âge bien précis, celui des adolescents, le rock a mûri, comme son public. C'est maintenant la musique d'un vaste groupe, des jeunes jusqu'à ceux qui dansaient au son des premiers disques des Beatles et qui sont maintenant parents et propriétaires de maisons.

En outre, la musique pop est un mode d'expression universel. Des trois genres culturels de masse — la télévision, le cinéma et la musique populaire —, seule cette dernière peut vraiment franchir les frontières. Les barrières linguistiques jouent beaucoup moins parce qu'on peut écouter une chanson sans la comprendre; la censure peut difficilement l'entraver; enfin, elle est accessible partout, y compris dans les régions éloignées ou dans les pays à très bas revenus.

Bien sûr, la pénétration du rock à l'échelle mondiale est un sous-produit de l'hégémonie culturelle des Anglo-Saxons. Dans le cas du Concert pour les droits de la personne, le spectacle d'Amnistie qui fera le tour du monde en six semaines, cette hégémonie est utilisée pour la bonne cause.

Des 50 000 Montréalais et Montréalaises qui ont assisté au spectacle d'hier, tous n'étaient évidemment pas motivés par le désir de lutter pour les droits de l'homme. C'était aussi un superspectacle où l'on pouvait voir et entendre des super-vedettes comme Sting, Bruce Springsteen ou Peter Gabriel, découvrir Tracy Chapman et applaudir nos deux chanteurs qui se sont joints à l'étape montréalaise, Michel Rivard et Daniel La-voie.

Mais, que ce soit conscient ou non, ceux qui étaient au stade ont posé un geste utile. Un tel spectacle-événement ne peut qu'élargir le rayonnement d'Amnistie internationale. Mais en plus, l'argent que les gens des pays riches versent à la tournée, ici, à Toronto ou à Londres, à Barcelone et Turin, servira à quelque chose.

Même si les artistes ne sont pas payés pour leur présence, la tournée coûte cher, haute technologie oblige. Cet argent sera nécessaire quand le spectacle arrivera dans des pays beaucoup plus pauvres, où l'on ne peut pas exiger \$40 le billet, par exemple en Inde, au Zimbabwe, au Brésil ou en Argentine.

Et c'est dans ces pays que la tournée prend tout son sens. Au Brésil ou en Argentine, des pays où la torture était généralisée il y a à peine quelques années, les droits de l'homme sont encore très fragiles. Le spectacle d'Amnistie permettra de les défendre avec éclat, de faire pénétrer cet organisme là où il est le plus nécessaire.

Alain DUBUC

## Arafat à Strasbourg

Israël réagit mal à la percée diplomatique de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Au cours de la semaine qui s'achève, son chef, M. Yasser Arafat, a été reçu au siège du Parlement européen à Strasbourg. Occasion pour lui de prendre contact avec les représentants des institutions politiques de la Communauté européenne.

Il faut convenir que, même hors d'Israël, la visite du chef de l'OLP a été jugée dans certains milieux, mais pas dans tous, incongrue et inopportune. La visite s'est déroulée dans la confusion, d'abord parce que M. Arafat était l'invité du seul groupe socialiste du Parlement européen. Le président de l'Assemblée européenne, lord Plumb, éprouva quelque mal à cacher son embarras.

Le visiteur a pu s'entretenir avec le ministre français des Affaires étrangères, M. Roland Dumas.

«Cette rencontre est un développement grave, qui ne contribue pas aux efforts de paix. Roland Dumas est un innocent s'il ne comprend pas que cela ne fera qu'encourager les activités terroristes.» Ainsi s'exprime le porte-parole du président du Conseil israélien.

Curieuse dialectique qui consiste à crier qu'on est menacé d'annihilation par le terrorisme de l'ennemi et à combattre tout le monde en même temps, ennemis et amis confondus. Car le «naïf» Roland Dumas, ministre pour la seconde fois des Affaires étrangères, appartient à un gouvernement qui a toujours soutenu le droit d'Israël non seulement à l'existence mais à des frontières sûres.

N'est-il pas vrai, pourtant, que la destruction d'Israël figure toujours dans la charte de l'OLP? À ce rappel M. Arafat lui-même répond par des considérations vagues qui, si elles semblent annoncer un assouplissement des attitudes passées, n'apportent aucune satisfaction à ceux qui exigent que l'Organisation annonce enfin par écrit qu'elle renonce à rechercher la disparition d'Israël.

M. Arafat lui-même fait figure de modéré par rapport à l'extrémisme d'éléments religieux de plus en plus actifs dans les territoires occupés de Gaza et Cisjordanie; par ailleurs, les contacts entre Israéliens et représentants de l'OLP sont systématiquement découragés par Israël.

La première façon de ne jamais se comprendre est de récuser tout dialogue. Les États-Unis, dont dépend Israël pour tant d'aspects de son destin, peuvent intervenir utilement. Il faut pourtant constater que ce n'est pas du présent débat électoral qu'on peut attendre beaucoup de lueurs.

Démocrates et républicains prennent d'infinies précautions pour ne pas indisposer l'électorat juif. Ils prennent surtout d'infinies précautions pour ne jamais poser les vraies questions. Le candidat Bush accuse M. Dukakis de manquer de «patriotisme», ce qui est complètement ridicule, pendant que son organisation renvoie un collaborateur qui a compté le nombre de juifs employés dans un ministère public... en 1971.

Mais quelles sont les vraies questions? En voici une première: comment amener les Israéliens, qui sont démocrates pour eux-mêmes chez eux, à n'être pas moins démocrates pour les Palestiniens, dans les territoires occupés par Israël?

Autre interrogation: étant donné qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre, le refus de Washington de considérer l'OLP comme interlocuteur plausible est-il le meilleur moyen d'obtenir une paix juste?

Guy CORMIER



REPRISE, 11-5-82

(Droits réservés)

## TRIBUNE LIBRE

## Un Québec sans enfants



La série de notre journaliste Louis Falardeau sur la dénatalité au Québec a provoqué un intéressant et abondant courrier. Voici quelques-unes des lettres que nous avons reçues. D'autres paraîtront prochainement.

■ Tout d'abord, je tiens à féliciter *La Presse* d'aborder dans ses colonnes une question aussi épineuse que la dénatalité au Québec. Je ne peux qu'être tout à fait d'accord avec Michel Paillet quand il dit qu'il faut favoriser l'immigration de personnes facilement intégrables; cela semble l'évidence même.

La réalité est toutefois totalement différente et il me semble qu'il est plus que temps que les Québécois sachent que malgré le discours officiel, il est extrêmement difficile, sinon impossible à des francophones d'émigrer au Québec par des voies officielles. La législation de ce pays est ainsi faite que si vous n'êtes pas immigrant illégal ou réfugié politique, aucune action juridique ne peut être ouverte en votre faveur et vos chances de rester ici sont donc quasiment nulles.

Il y a des milliers de femmes de langue française et en âge de procréer qui seraient prêtes à s'installer dès maintenant au Québec si l'immigration leur en laissait la possibilité. Leur tort est de venir de pays démocratiques ayant les mêmes traditions culturelles que le Québec (Belgique, Suisse, France...) et de passer par des voies légales où elles n'ont aucune chance.

Je ne dis pas que ceci résoudre la question démographique du Québec, mais je trouve pour le moins surprenant les difficultés qu'on leur impose. Comment se fait-il qu'en pleine pénurie d'infirmières annoncée par les journaux, une de mes amies, infirmière en psychiatrie avec plusieurs années d'expérience, ne puisse obtenir ses papiers?

Mon cas est aussi banal. Jeune femme francophone de moins

de trente ans, ayant fait ses études au Québec, passionnée par ce pays et sa culture depuis toujours, totalement intégrée ici où j'aurais souhaité que mes enfants grandissent, je serai obligée de partir définitivement dès le printemps prochain car je ne semble pas être dans les catégories prévues par l'Immigration. Je peux vous citer des dizaines de cas semblables. Des amis anglophones d'origine indienne ou grecque ne comprennent pas mes difficultés tant l'immigration ne leur a posé aucune difficulté.

Quand Michel Paillet, parlant au nom du Conseil de la langue française, suggère dans votre article que l'on double le nombre de points alloués à la connaissance du français dans la grille de sélection des immigrants, cela me fait sourire, non pas à cause de l'intention qui me paraît indispensable mais plutôt à cause de sa méconnaissance de la façon dont les tests sont effectués. J'ai rencontré récemment près de dix personnes qui viennent d'obtenir ces fameux points tant convoités alors qu'ils ne parlent pas un mot de français. Il semble en effet suffisant d'apprendre deux ou trois mots de vocabulaire vite oubliés ou de répondre oui ou non à la très brève entrevue avec le fonctionnaire de l'Immigration pour faire illusion. Ces pratiques couramment acceptées enlèvent leur atout majeur aux immigrants de langue française.

Vous comprendrez maintenant pourquoi tous ces discours sur l'importance de la francisation des immigrants et de la dénatalité me laissent froide, car je sais que dans la réalité rien n'est jamais fait dans ce sens et qu'on applique même une politique contraire. Il est temps que les Québécois définissent leurs priorités, affirment leur volonté de vivre, sachent où sont leurs véritables alliés et qu'ils agissent en conséquence. C'est la raison pour laquelle j'espère que vous aurez le courage de publier cette lettre. Il est temps que certaines choses se disent et qu'on mette fin à cette hypocrisie.

Catherine BRICE  
Montréal

■ À mon avis, la dénatalité n'est pas tellement un problème qu'un symptôme, parmi tant d'autres, d'un Québec qui est en train de «prendre l'bord».

Notre société est en perte de vitesse et la dénatalité en est la preuve la plus flagrante, suivie de près par la violence conjugale, les enfants battus et l'avortement.

Dans un livre intitulé *Science of Survival*, l'auteur, le philosophe américain L. Ron Hubbard, écrit ceci: «Un historien peut identifier l'instant où débute le déclin d'une société avec l'instant même où la femme commence à prendre part, au même titre que l'homme, à la politique et aux affaires; (...) ceci n'est pas un sermon sur le rôle

de la femme, mais plutôt une observation d'un fait pur et simple.»

Ces paroles de Hubbard résonnent avec plus de force lorsqu'on se rend compte que la dégringolade du taux de fécondité des Québécoises, qui débuta au début des années 60, correspond avec, à la même époque, la remise en question du rôle de la femme. Et il poursuit: «Le côté artistique, les habiletés de la femme, la création et l'inspiration dont elle est capable font sa beauté, au même titre qu'elle-même fait la beauté de l'humanité.»

Et si les paroles de M. Hubbard sonnaient vrai, nous avons un problème en perspective: «Tout le futur d'une race dépend de son attitude vis-à-vis des enfants; et une race qui croit que la compétition entre les sexes dans les domaines de la politique et des affaires est plus importante que la création de la génération de demain, est une race qui est en train de mourir.»

Est-ce que le Québec est en train de mourir? Regardez autour de vous.

Peut-être que le vrai rôle de la femme, c'est la création de la vie, et que l'erreur c'est que l'homme n'a pas su apprécier à sa juste valeur ce rôle qui est aujourd'hui tantôt refoulé, tantôt dénigré et souvent ridiculisé par ceux qui se veulent «modernes».

Vincent SCIULLO  
Montréal

■ Comme le dit un des articles de M. Falardeau (12 septembre), l'immigration n'est pas une solution au problème de la baisse de la natalité au Québec. Mieux vaudrait s'interroger sur les raisons profondes de cette baisse au risque de nous voir en tant que société «immature».

Cette société regroupe ses vieux dans des pensions, ses enfants dans des garderies, laissant les 25-50 s'épanouir dans un travail le plus souvent routinier mais qui leur donne les moyens de réaliser leurs rêves matériels. Et pourquoi les femmes continueraient-elles à «fabriquer» des enfants dont elles demeurent, pour les soins et l'éducation, responsables dans 90 p. cent des cas, avec le risque d'une séparation qui les laissera démunies, sans aide physique ou morale?

Et pourquoi voudraient-elles rester à la maison, condamnées à la solitude, à la non-valorisation? Ou comment combiner travail-enfant sans courir du matin au soir? Quelles sont les motivations du gouvernement à vouloir augmenter la natalité? La disparition du français au Québec? Un plus grand pouvoir d'achat? Des raisons égoïstes et immatures encore loin du simple plaisir d'enseigner, d'aimer, de partager notre bonheur de vivre et de créer; de voir grandir ces êtres au sein des beautés de la nature, en français ou pas...

Micheline RONDEAU  
Montréal

## Lettre à nos députées à Ottawa

Mesdames,

■ Ma première remarque s'adresse en particulier à Madame Lucie Pépin qui a déclaré à l'issue du vote du 28 juillet dernier sur l'avortement: «Il est difficile de faire comprendre aux hommes que nous avons un droit fondamental de décider, lorsqu'on est enceinte, de poursuivre mentalement et physiquement une grossesse.»

Je lui rétorque qu'il est difficile de lui faire comprendre à elle et à ses semblables qu'une fois enceinte, la femme n'a pas le droit fondamental de décider de poursuivre ou non sa grossesse; elle n'a pas le droit de vie ou de mort sur un autre être qui est son enfant, plus faible et plus petit qu'elle. L'affirmation de Madame Lucie Pépin est une erreur fondamentale qui doit être non seulement réfutée, mais combattue avec force et vigueur.

Le droit fondamental de Madame Lucie Pépin et des autres femmes est de devenir ou de ne pas devenir enceinte. Voilà le droit fondamental que la loi naturelle accorde à la femme responsable, personne douée d'intelligence et de volonté. Nier ce principe de responsabilité chez la femme, c'est tout simplement l'abaisser au niveau de l'animal non raisonnable.

Madame Lucie Pépin devrait réétudier ses notions de responsabilités (morale, civile et criminelle).

Madame Gabrielle Bertrand (qui par son abstention de voter sur le sujet, ne prend pas ses responsabilités de législateur) se dit profondément chrétienne mais se demande qui elle est pour imposer sa morale aux autres citoyens.

L'avortement est un crime abominable, au même titre que l'homicide, l'infanticide et l'enthanasie. Si l'on punit les auteurs de ces crimes, pourquoi ferait-on exception pour l'auteur de l'avortement? Où est la logique de Madame Gabrielle Bertrand dans son raisonnement?

L'erreur de jugement est le même quand une femme dit qu'elle ne consentirait jamais à se faire avorter mais qu'elle accepterait l'avortement pour les autres femmes. Si une chose est foncièrement mauvaise pour soi-même, je suppose qu'elle est foncièrement mauvaise pour les autres, n'est-ce pas?

Les députées pro-choix ne comprenant pas les lois fondamentales de la nature et ne voulant pas asséoir les lois criminelles de notre État canadien sur la loi naturelle, laquelle repose sur la loi éternelle (tu ne tueras point), elles se sont laissées imprégner sans le savoir par le principe marxiste-léniniste de la lutte des classes transposé dans la lutte des sexes.

André MORAIS  
président de  
«Laissons-les vivre»

## SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

SEMAINE DU 18 SEPTEMBRE 1988

# La personnalité de la semaine

**Premier directeur de la Place des arts, M. Gérard Lamarche en a fait un lieu de culture ouvert à tous les Montréalais**



GÉRARD LAMARCHE

*«La Place des arts n'a pas été construite pour moi. Ces gens-là ont payé des taxes. Tout le monde y vient chercher sa pâture et son évasion»*

MARIO ROY

Évidemment, après 22 ans, Gérard Lamarche n'allait pas laisser sa Place comme ça... Il a toujours un petit bureau à lui, pas très loin de la grande salle Wilfrid-Pelletier, où il fait de la recherche, où il peut toujours se frotter au milieu artistique, qu'il adore comme au premier jour.

Et il dit toujours: «La Place des arts est un phare qui lance des rayons culturels sur le grand Montréal!»

Alors que le temple de la rue Sainte-Catherine célèbre ses 25 années d'existence, *La Presse* a pensé rendre un hommage particulier à celui qui fut le premier directeur général de la Régie de la Place des arts; celui qui, pendant 22 ans, a à la fois fait grandir la Place des arts et élargi les rangs du public qui la fréquente.

Tout le monde sait que la grande salle s'est, au fil des ans, retrouvée entourée de scènes de théâtre, de locaux de service, puis d'un lien avec le Complexe Desjardins, de l'autre côté de la rue Sainte-Catherine.

## Les concerts Sons et Brioches

Mais, d'un autre point de vue et parmi les réalisations dont Gérard Lamarche est fier, plus peut-être que ce qui a été coulé dans le béton, se trouvent les mini-concerts du style *Sons et Brioches*, mis sur pied sur le principe de l'animation et qui permettent de rejoindre des gens

qui n'ont pas toujours le temps ni les moyens financiers pour assister aux grands événements.

«Mon idée, c'était de rendre accessibles différentes disciplines des arts d'interprétation à des gens de toutes les strates de la société, à un prix très populaire», disait-il il y a dix ans. Aujourd'hui, M. Lamarche juge: «De cette façon notamment, la Place des arts a changé le modus vivendi des Montréalais.»

## Montréal n'avait pas de grandes salles

Faisant un peu d'histoire, l'homme rappelle que Montréal ne comptait pas de véritables grandes salles avant 1963, que l'Orchestre symphonique occupait la salle du Plateau. «L'orchestre devenait de plus en plus professionnel et avait besoin d'une salle à sa mesure», commente M. Lamarche. L'histoire se répète, dit-on? L'ex-d.g. de la PDA dit: «Aujourd'hui, l'OSM, devenu un des grands orchestres internationaux, a à nouveau besoin d'un équipement plus sophistiqué; il a besoin de répéter dans sa salle de concert, ce qu'il ne peut pas toujours faire à Wilfrid-Pelletier.»

Bref, en 1967, la Place des arts pouvait divertir les visiteurs de l'Expo avec les prestations des grands noms des arts d'interprétation du monde entier. «Une telle période, aussi intense, aussi grandiose, aussi prestigieuse, ne s'est jamais reproduite par la suite», se souvient Gérard Lamarche.

Il y a quand même eu de grands événements, innombrables, de tous genres. «La Place des arts évolue toujours, et je

suis fier de voir ce qu'elle devient sous la nouvelle direction», dit-il.

## À Radio-Canada

Avant de prendre pendant presque un quart de siècle les commandes de ce temple de la culture, Gérard Lamarche avait consacré autant de temps à cet autre temple qu'est Radio-Canada; il y fut bruiteur et réalisateur avant d'accéder aux plus hauts échelons de l'administration. De ces expériences différentes mais complémentaires, il a pu dégager une vision privilégiée du monde culturel montréalais.

«D'abord, le rôle des institutions est de former le public. Par exemple, on peut dire que le public de l'OSM est grosso modo constitué de 21 000 personnes qui viennent et reviennent aux concerts. Ce public doit être encore élargi; l'OSM fait sa part en donnant des concerts populaires, et c'est très estimable de leur part. Mais la radio et la télévision, surtout, ont un grand rôle à jouer dans cette tâche éducative. Or, les médias jouent mal ce rôle. Les concerts télévisés, le télé-théâtre ont presque disparu des ondes de Radio-Canada. On connaît le problème...»

M. Lamarche poursuit: «D'autre part, Montréal a un urgent besoin d'équipements culturels, de scènes de théâtre, notamment. On dirait que les gouvernements hésitent à investir dans le domaine culturel et ce, au moment où le secteur privé se rend compte de l'importance de l'activité artistique. Certaines grandes firmes possèdent des collections importantes d'œuvres d'art; d'autres commandent

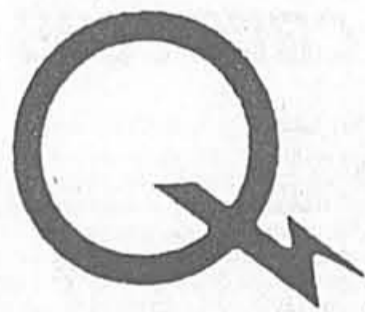
des grands événements artistiques, dans le domaine du jazz ou du cinéma par exemple; toutes se préoccupent de la qualité de vie dans une ville, une qualité de vie largement faite de la vitalité de son industrie culturelle».

Il dit encore: «Montréal est une terre privilégiée pour la culture. Il est incroyable de voir à quel point les gens sont avides de manifestations culturelles.»

## On y trouve de tout

À la Place des arts, on trouve de tout, c'est entendu. C'est devenu un des hauts lieux du jazz, des variétés, en plus du théâtre, de l'opéra et de la musique, bien entendu. Un lieu de divertissement pour tous les publics. M. Lamarche constatait, lors du 15<sup>e</sup> anniversaire de la PDA: «La Place des arts n'a pas été construite pour moi. Ces gens-là ont payé des taxes. Tout le monde vient à la Place des arts y chercher sa pâture, son évasion». Aujourd'hui, il ajoute: «La chanson populaire et le rock ont leurs adeptes et doivent exister, bien sûr. Mais on doit tout de même guider les gens vers autre chose. Et le fait est que le goût du public se développe... et il ne s'agit pas d'élitisme, ou alors, la simple contemplation d'un coucher de soleil à quelque chose d'élitiste aussi!»

Il y a dix ans, M. Lamarche disait avec conviction: «Tout le monde peut faire partie de l'élite!» Tout le monde, en tous les cas, peut fréquenter la Place des arts que plus personne, aujourd'hui, n'ose appeler la Place des autres...



*Encore plus que du talent,  
de l'intelligence, même du génie,  
l'excellence naît de l'effort.*



La personnalité de la semaine  
vous attend demain à 13 h 15

au magazine

**AU JOUR  
LE JOUR**

Avec Dominique Lajeunesse  
et Normand Harvey,  
du lundi au vendredi.

Réalisatrice-coordonnatrice: LOUISE B. TARDIF

*Pour Vous  
AVANT TOUT*



Radio-Canada  
Télévision

## Demain l'an 2000

## À chacun son journal

YVES  
LECLERCcollaboration  
spéciale

Il n'y a probablement pas aujourd'hui de produit plus standard que votre journal quotidien: il est publié à des

centaines de milliers d'exemplaires identiques et livré physiquement porte à porte à une multitude de clientèles dont il n'est pas du tout évident que les besoins et les désirs sont semblables. Mais il n'en a pas toujours été ainsi, et il n'en a pas forcément de même partout dans le monde.

Par exemple, dans plusieurs pays, les journaux ont des multitudes d'éditions locales et régionales tenant compte des différences de leurs diverses clientèles. La Presse elle-même a déjà fonctionné ainsi: dans les années cinquante, elle avait une série d'éditions régionales: Trois-Rivières, Lac-Saint-Jean, même Nouvelle-Angleterre, et quatre éditions quotidiennes dont les heures de tombée s'échelonnaient de deux heures du matin à trois heures l'après-midi. Ce sont les rationalisations des opérations et les contraintes budgétaires des dernières années qui sont responsables de l'actuelle uniformisation.

## Une imprimerie à domicile?

Il est probable que votre journal de l'avenir ira encore plus loin dans cette voie. Par exemple, des «micro-imprimeries» automatiques de quartier sont déjà à l'étude dans certains endroits: le contenu du journal sera transmis par satellite ou par ligne téléphonique spéciale à une machine à composer qui créera directement les matrices d'impression et imprimera les exemplaires pratiquement sans intervention humaine. Les livreurs pourront aller chercher leur pile de journaux dans le voisinage immédiat où ils doivent circuler, économisant un temps considérable.

Dans ces conditions, il serait assez facile de réserver des espaces pour les nouvelles locales immédiates, à remplir par une salle de rédaction ou un correspondant installés dans le quartier même et reliés au système central par réseau informatique ou télématique.

Mais cela va plus loin. Le jour où un nombre suffisant d'abonnés seront branchés sur le réseau télématique au moyen de terminaux comme le Minitel ou Alex, le journal pourra ne pas être imprimé du tout et simplement transmis sur écran au domicile ou au bureau de chaque lecteur. Il sera alors soit lu directement, soit saisi et enregistré sur disque magnétique ou optique pour être consulté plus tard.

Mais comme peu de gens aiment lire de longs textes sur un écran, une autre formule plus

Or, plusieurs technologies récentes risquent de rendre possible sinon à court terme, du moins d'ici une douzaine d'années, la «démassification» et la personnalisation du journal quotidien à un degré dont on ne pouvait même pas rêver dans le passé. Ces techniques comprennent la gestion automatique des contenus par l'informatique, la transmission à domicile par télématique, la reproduction à distance par fac-similé.

Des exemples limités de ces méthodes sont déjà en usage ici et là. Par exemple, des journaux «nationaux» comme USA Today aux États-Unis et le Globe & Mail au Canada sont produits dans une salle de rédaction centrale, «diffusés» par satellite vers plusieurs imprimeries locales dans différentes villes à des milliers de milles de distance, puis imprimés et distribués localement.

Au Japon, quelques grands journaux vont plus loin. Depuis plusieurs années déjà, dans les grands hôtels et dans certains édifices à bureaux, les «boîtes à journaux» traditionnelles sont remplacées par des machines à fac-similé qui impriment instantanément un journal abrégé (deux ou quatre pages) chaque fois qu'un acheteur introduit de la monnaie dans l'appareil. On a ainsi les nouvelles les plus fraîches, et il n'y a pas besoin de distribuer physiquement les journaux dans le centre ultra-congestionné de la métropole nipponne.

attrayante sera possible lorsque les machines à fac-similé auront atteint un niveau de prix qui les rendra accessibles aux particuliers; le journal pourra être «imprimé» à domicile sur un fax, sans doute dans un format plus petit que celui auquel nous sommes habitués. Ce qui n'est pas du tout impensable, des journaux ayant la taille d'un magazine du genre de l'Actualité ou de Paris-Match existent déjà dans des pays comme l'Espagne.

Une fois le journal ainsi distribué électroniquement par ligne téléphonique ou par câble-diffusion, rien n'empêche qu'au lieu de tout le monde reçoive la même édition, chaque abonné puisse avoir une version individuelle de son quotidien. Par exemple, telle personne voudra avoir le détail de toute l'information économique et seulement les grands titres du sport ou des faits divers, alors que telle autre voudra plus de nouvelles politiques et seulement un résumé des pages financières, etc.

Les technologies actuelles et prévisibles rendent une telle évolution possible. Elles ne disent pas que cela se produira, ni que c'est souhaitable; reste à voir si cela répond vraiment à un besoin du public, et ce que cela peut avoir comme effets secondaires, par exemple sur les emplois et sur les méthodes de cueillette de l'information, de rédaction et de mise en page...

## Une rentrée différente

Je reprends le collier après deux pleins mois de vacances... et de réflexion et d'analyse, qui auront entraîné aussi bien dans le contenu que dans le ton de cette chronique des changements importants et, du moins je l'espère, bénéfiques.

Il faut comprendre que «Demain l'an 2000» existe depuis mai 1981: elle avait été créée à la naissance de la micro-informatique, avant même la venue des IBM-PC et de la bureautique, au moment des balbutiements de la télématique. Son «Courrier des lecteurs» était apparu en 1983, pour répondre à une demande d'information et de dépannage spécifique du public lecteur au moment de la grande vague des «ordinateurs-jouets».

Au départ, je m'étais donné comme vocation d'aborder l'ensemble des phénomènes technologiques, mais en pratique l'informatique individuelle et la télématique ont pris presque toute la place. Or la télématique a pratiquement disparu du tableau en 1984, et le marché de l'informatique domestique s'est effondré quelques mois plus tard. Pendant ce temps, la bureautique et l'utilisation professionnelle des micro-ordinateurs prenaient de plus en plus d'importance.

En conséquence, la nature des lecteurs a changé. Au début, il s'agissait surtout de mords de la micro-informatique individuelle, et d'un groupe plus large d'amateurs qui avaient acheté ou voulaient acheter un ordinateur domestique pour eux-mêmes ou pour leurs enfants, et qui étaient affamés de données techniques et de programmation.

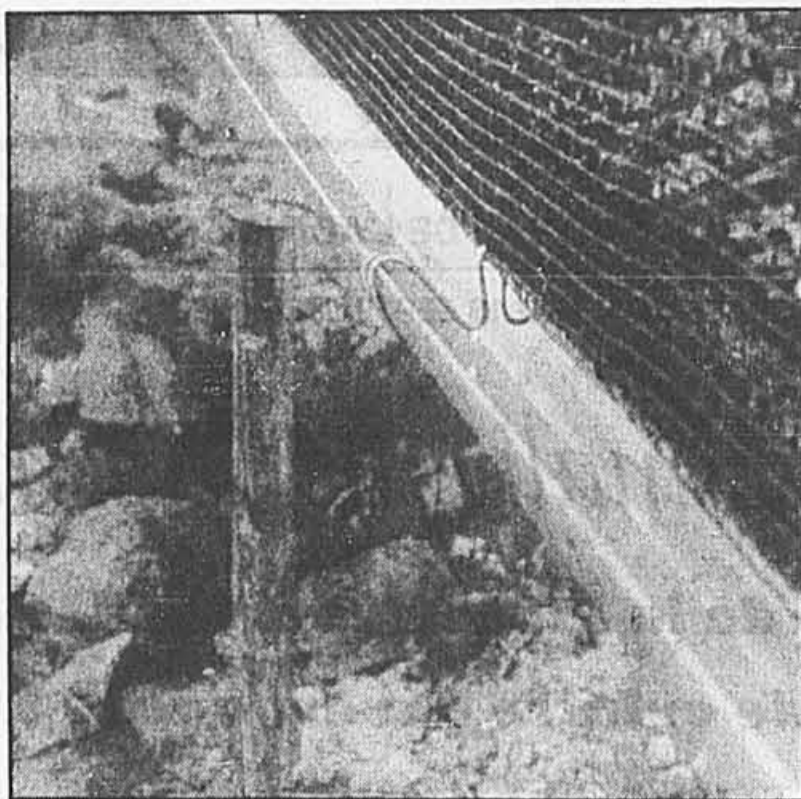
Aujourd'hui, l'ordinateur est plus un outil professionnel qu'un jouet ou un passe-temps. L'ancienne clientèle de mords est devenue une classe de techniciens et de programmeurs qui disposent de publications spécialisées beaucoup plus calées et qui n'ont plus besoin de moi.

Elle a été remplacée par un nombre croissant de gens ordinaires qui sont confrontés avec l'informatique et la bureautique dans leur travail, ou qui sont simplement désireux de mieux comprendre le caractère hautement technologique de la société dans laquelle nous vivons. Le retour en force de la télématique qui s'annonce cette année accentue encore cette tendance.

## Une formule différente

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de modifier l'orientation de la chronique qui portera sur les nouveaux produits, les nouvelles techniques qui influencent ou influenceront à court et à moyen terme notre style de vie.

Au fond, je reviens simplement à l'idée originelle de la chronique en l'ajustant aux circonstances actuelles. L'évolution de la société est aujourd'hui telle qu'il est impossible de se prétendre informé si on ne jette pas régulièrement un coup d'oeil vers le futur. D'où l'importance qu'ont prise les différentes branches de la prospective, qui se veut la science des prévisions rationnelles (le terme «futurologie» est plus sensationnaliste et généralement dédaigné, sinon carrément rejeté, par la plupart des gens sérieux qui pratiquent ces disciplines).



Une gouttière installée au bas du filet collecte l'eau qui en descend.



Le physicien canadien Robert Schemenauer, au sommet de l'esca-beau, vérifie le vaste filet destiné à recueillir l'eau du nuage.

## Pour boire dans le désert: des collecteurs de brumes

CAROLE THIBAUDEAU

C'est bien la peine d'avoir toujours des nuages au-dessus de la tête et de vivre à proximité de la côte du Pacifique, si on manque d'eau à longueur d'année! C'est ce qui se passe dans le nord du Chili, où il tombe environ 80 millimètres de pluie par année, surtout sous forme de quelques douches en juillet.

Cette année la pluie a passé son tour. L'été prochain, cela fera une vingtaine de mois sans recevoir du ciel la moindre goutte. Et le long de 1000 kilomètres de côte, on ne compte que cinq petites rivières.

Tout espoir n'es pas perdu cependant. Un physicien canadien, Robert Schemenauer, a mis au point un «collecteur de brumes», sorte de filet de nylon sur lequel

l'eau condense et redescend vers le sol. Bientôt, dans le petit village de Caleta Chungungo, on boira... l'eau des nuages.

«Dans cette région du Chili, les nuages sont très minces, à cause de la haute pression et de la température de l'air, très proche de la température de la surface de l'océan. Bien qu'il y ait presque constamment des nuages, l'air est malgré tout très sec.»

Alors qu'une goutte de pluie mesure entre un tiers de millimètre et trois millimètres, les gouttelettes des nuages de cette région ne dépassent pas le centième de millimètre de diamètre. C'est pourquoi elles ne tombent jamais en pluie.

La pêche est cependant très généreuse dans ces régions et l'intérieur des terres contient des ressources minérales (cuivre, étain, argent, plomb et fer) considéra-

bles. Si seulement il y avait assez d'eau potable, cette région traditionnellement pauvre pourrait bien devenir riche.

## Un grand rideau de nylon

Le collecteur consiste en un filet de nylon suspendu, fait d'un tissu acheté localement. Ce véritable rideau est suspendu à un mètre du sol. Il mesure quatre mètres de haut par douze mètres de long.

En traversant le filet, le nuage y laisse des gouttelettes qui se condensent entre elles et descendent ensuite vers le sol.

«On peut ainsi recueillir 70 p. cent de l'eau contenu dans un nuage», affirme Robert Schemenauer.

Selon des données notées pendant deux semaines, chaque collecteur donne un volume moyen de 240 litres d'eau par jour.

On a déjà fabriqué un réseau de

gouttières pour acheminer l'eau au village. L'eau qui parvient aux villages coûte ainsi \$1 par mètre cube et est de bonne qualité.

Autrement, les villageois font venir de l'eau de 50 kilomètres de là dans un camion citerne. Elle leur coûte alors \$8 du mètre cube et est souvent contaminée. En effet, la citerne sert aussi à transporter d'autre chose, par exemple du benzène, quand ce ne sont pas tout simplement des passagers qui voyagent de cette façon!

Les chercheurs veulent perfectionner le système en adjoignant un pipe-line au collecteur. L'eau ne risquera pas alors d'être contaminée par les feuilles ou les oiseaux. Elle coûterait alors \$2 du mètre cube. C'est environ quatre fois plus cher dans les grandes villes nord-américaines, où l'eau qui coule de nos robinets coûte environ 50 cents du mètre cube.

## EN BREF

## UNE FEMME CLINIQUEMENT MORTE ACCOUCHE

En 1985, un hôpital a maintenu artificiellement en vie pendant neuf semaines une femme déclarée cliniquement morte pour permettre au fœtus qu'elle portait d'atteindre un stade de développement suffisant pour assurer sa propre survie. Considérée comme «d'utilisation la plus longue d'un cadavre comme incubateur pour un fœtus», le cas a été analysé, sur le plan éthique, par des chercheurs de l'Université de Californie. Selon eux, on ne peut parler de conflit entre les intérêts de l'enfant et celui de la mère, les droits de celle-ci à jouir pleinement de son autonomie cessant forcément avec son décès. Le coût de l'opération a lui aussi de quoi faire réfléchir: \$ 183 081 pour maintien des fonctions vitales de la mère et \$ 34 703 pour les soins

subsequents apportés à l'enfant prématuré.

## LES SERPENTS SONT-ILS DES OISEAUX DE NUIT?

Vieille d'une quarantaine d'années, l'idée qu'un lien existe entre la température du corps et l'acuité visuelle refait surface à la lumière d'une récente étude réalisée conjointement par des scientifiques américains, finlandais et danois. La rhodopsine, un pigment violacé situé sur les bâtonnets rétiniens, est connue depuis longtemps pour son rôle dans le processus de la vision à une lumière de faible intensité. Sans toutefois en détecter la preuve, les chercheurs croient que la chaleur du corps interférerait dans la transmission du signal de l'oeil au cerveau. Les animaux à sang froid auraient ainsi un net avantage sur les humains, puisque plus basse est la chaleur du corps, meilleure est la vue, même à un éclairage extrêmement faible.

## INFORTUNÉS COCAÏNOMANES

Dans certaines circonstances aussi rares que malheureuses, la consommation abusive, même isolée, de cocaïne peut entraîner des problèmes neurologiques graves et irréversibles. Le Dr Cyrus Mody, qui a traité 14 victimes de la cocaïne au cours des 24 derniers mois, note que le nombre de cas augmente parallèlement à la consommation de cocaïne et de son puissant dérivé, le crack. Dix de ses patients avaient en effet consommé du crack et cinq en étaient à leur première expérience. L'absorption de cocaïne fait augmenter le niveau de certaines hormones, provoque un afflux de sang au cœur et au cerveau aux dépens d'autres organes et soumet des artères et des vaisseaux sanguins à une forte pression. On estime que 5 000 Américains font chaque jour l'essai de la cocaïne pour une première fois.

## L'ARN

Une étincelle de vie

SUITE DE LA PAGE B 1

Ogilvie estime cependant que ce taux d'activité de 12 p. cent est extrêmement élevé. «Il fournit la preuve que les nucléosides insérés dans l'ordre fonctionnent bien».

La synthèse de l'ARN laisse entrevoir plusieurs espoirs de cure. Un ARN synthétique approprié pourrait, par exemple, inhiber la prolifération de certains virus. Les virus, contrairement aux autres organismes vivants, ne possèdent pas d'ADN mais seulement de l'ARN. Ce sont les micro-organismes les plus difficiles à traiter. Les antibiotiques, au lieu de les affecter, peuvent parfois encourager leur prolifération en détruisant les «bons» microbes.

«L'espoir réside dans la fabrication d'ARN qui se collera à l'ARN du virus et bloquera ainsi son mécanisme de reproduction.»

Enfin, la synthèse de l'ARN servira à corriger certaines anomalies génétiques, les cancers reliés aux virus et certains maladies virales des plantes.

## Médecine

## Mangez tous les jours vos carottes



W. GIFFORD-JONES

collaboration spéciale

«A-t-il de la chance?», demanda un jour Napoléon à propos d'un officier subalterne qu'il songeait à promouvoir. Il ne fait aucun doute que la chance a décidé de nombreuses batailles historiques, y compris Waterloo. Et la chance continue de jouer un rôle de premier plan dans la bataille que l'homme livre au cancer. Mais chaque année, l'évidence se fait plus forte qu'un régime prudent aide l'homme à mettre cette chance de son côté. Et dans ce domaine, on vient de faire une nouvelle découverte: le carotène réduit les risques de cancer.

Aujourd'hui, tout le monde, ou presque, sait que la réduction de l'usage de la cigarette décroît les risques de cancer du poulmon; que la consommation d'aliments riches en fibres protège contre le cancer de l'intestin; que la substitution du poisson et de la volaille à la viande réduit l'apport des matières grasses et partant, les dangers inhérents au cholestérol; et que la consommation d'aliments riches en vitamines C et E décourage la formation de tumeurs malignes.

À l'occasion d'une visite qu'il effectuait récemment au Canada, le Dr Richard Salkeld, de Zurich, connu mondialement pour ses recherches sur le carotène et la vitamine A, a fourni des preuves convaincantes de la protection que fournit le carotène à l'organisme, notamment contre le cancer du poulmon.

Le carotène est le pigment jaunâtre présent dans tous les végétaux contenant de la chlorophylle. On le trouve notamment

dans le brocoli, l'épinard, le navet, la carotte et la citrouille, mais aussi dans les abricots, les pêches, le melon et la papaye.

On l'appelle souvent la provitamine A, parce que dans l'intestin, il se transforme en vitamine A, selon les besoins de l'organisme en cet élément. Aujourd'hui, les deux tiers environ des besoins totaux de l'organisme en vitamine A proviennent de sources animales, et le tiers du carotène des végétaux.

Selon le Dr Salkeld, le carotène agit de plusieurs façons différentes pour réduire le risque de cancer: il aide d'abord à renforcer les cellules tapissant les poulmons et l'estomac; il active le système immunitaire de l'organisme contre le cancer; et enfin, il stimule la réaction des lymphocytes aux déchets azotés que l'on croit responsables du cancer du gros intestin.

À l'instar des vitamines C et E, le carotène possède des propriétés d'épuration. Tous trois sont des anti-oxydants, et ils ont la capacité de prévenir la production de radicaux libres durant le métabolisme normal des cellules.

Les radicaux libres sont susceptibles d'endommager les cellules en affectant les éléments chromosomiques du noyau. On croit que ces anomalies chromosomiques peuvent entraîner le développement de cellules cancéreuses.

La consommation de carotène et de vitamine A préconisée par le Dr Salkeld s'adresse à tout le monde, mais surtout aux fumeurs. Il cite à ce sujet plusieurs études où l'on a constaté un taux de cancer du poulmon moins élevé chez les sujets consommant plus de carotène et de vitamine A: le risque de cancer du poulmon a ainsi été réduit de quatre fois chez les non-fumeurs, mais jusqu'à huit fois chez les fumeurs. Le spécialiste pense que c'est le carotène déposé dans les poulmons, plutôt que la vitamine A, qui aide à protéger les cellules contre

l'effet carcinogène de la fumée.

De combien de carotène avons-nous besoin chaque jour? Les recommandations présentes sont de 1,5 milligramme, ce qui est la quantité consommée par la plupart des gens. Toutefois, de récentes recherches indiquent que cette dose devrait être portée à au moins 6 milligrammes, et qu'elle pourrait aller jusqu'à 20 milligrammes. Cela représente quatre portions de légumes et de fruits par jour.

La sécurité d'utilisation du carotène présente un avantage important par rapport à la vitamine A. Des individus souffrant de maladies de la peau en ont consommé jusqu'à 400 milligrammes par jour pendant des années. La seule complication est que la peau prend un teint jaunâtre, qui disparaît toutefois lorsque la consommation est réduite.

La vitamine A, par contre, est un élément liposoluble dont l'excès est emmagasiné dans le foie. Une quantité excessive de vitamine A peut entraîner de sérieux désordres neurologiques. On a signalé plusieurs cas où des membres d'expéditions arctiques avaient beaucoup souffert après avoir consommé du foie d'ours polaire, en raison de la très forte concentration de vitamine A dans cet organe.

L'Institut de la santé publique de Finlande se livre actuellement, à Helsinki, à une vaste étude sur le carotène, qui porte sur 29 000 hommes âgés de 50 à 69 ans qui ont fumé au moins cinq cigarettes par jour pendant 30 ans. Ils ont été répartis en quatre groupes, le premier consommant 20 mg de carotène par jour, le deuxième 50 mg de vitamine E, le troisième une dose combinée de carotène et de vitamine E, et le quatrième un placebo. Les résultats ne seront pas connus avant 1993, mais le Dr Salkeld exhorte les fumeurs à ne pas attendre jusque là pour agir: mangez tous les jours vos carottes, leur conseille-t-il.

# Un autre avion de vivres pour la Jamaïque

Presse Canadienne  
KINGSTON, Jamaïque

Malgré les allégations de certains groupes affirmant que l'aide canadienne à la Jamaïque soit mal gérée et motivée par des raisons politiques, selon le haut-commissaire du Canada en Jamaïque, Kathryn McCallion, la nourriture canadienne parvient à ceux qui en ont besoin.

« Nous sommes certains que tout ce que nous donnons aux Jamaïcains traverse bel et bien l'île », a-t-elle déclaré, hier, lors d'une entrevue au bureau du Haut-Commissariat canadien.

Le gouvernement canadien remet ses envois entre les mains de l'armée jamaïcaine, mais des représentants du Haut-Commissariat accompagnent chaque livraison jusqu'aux centres de distribution, a-t-elle expliqué.

À partir de là, tout est administré par le bureau chargé de s'occuper des situations d'urgence de la Jamaïque, bureau fortement critiqué jusqu'à présent pour son manque d'organisation et de préparation.

Le deuxième avion des Forces armées canadiennes, rempli de marchandises, a quitté Trenton, en Ontario, à 9h, hier matin, en direction de Kingston. L'appareil, un Hercules C-130, transportait environ 31 752 kilos de nourriture non périssable.

Un chargement semblable a été envoyé jeudi dernier. La Canada a promis plus de \$7,5 millions en aide à l'île sinistrée.

« Nous sommes parmi ceux qui envoyons le plus, avec les États-Unis et la Grande-Bretagne », a affirmé Mme McCallion, ajoutant qu'elle parlait quotidiennement au premier ministre jamaïcain, Edward Seaga, depuis le lendemain du désastre de mardi.

Au moins 36 personnes ont perdu la vie et près de 500 000 autres sont sans abri depuis que l'ouragan Gilbert a traversé sauvagement l'île, détruisant la plupart des récoltes de fruits et balayant de nombreux centres touristiques.

Le gouvernement, qui estime des pertes de l'ordre de \$9,6 milliards, a déclaré l'état d'urgence dans quatre régions sévèrement touchées, incluant la capitale, jeudi.

Mais promettre de la nourriture et de l'eau aux gens qui se sont réfugiés dans des abris temporaires n'est pas tout. Plusieurs régions de l'île n'ont encore rien reçu du tout.



L'autoroute reliant les villes de Guadalupe et Monterrey, dans le nord du Mexique, avait des allures de fleuve hier, après le passage de l'ouragan Gilbert. PHOTOLASER REUTERS



Un employé de la base militaire de Kelly, au Texas, ausculte les véhicules endommagés par le passage d'une tornade. PHOTOLASER REUTERS



En Jamaïque, où le cyclone a frappé en début de semaine, des habitants tentent de récupérer leurs biens enfouis sous les décombres. PHOTOLASER REUTERS



L'ouragan a semé des scènes de désolation comme celle-ci partout sur son passage. Ici, M. Zedon Lopez, de Carbonera, au Mexique, contemple tristement ce qui reste de sa maison. PHOTOLASER AP

## Le bridge

### Un refus avisé

ANDRÉ TRUELLE

L'impasse qui semble gratuite ne l'est pas toujours. Le déclarant qui accepte avec le sourire un cadeau empoisonné avant de compter ses levées sûres s'en mordra bien souvent les pouces par la suite.

Donneur: Sud  
Vulnérabilité: Nord-Sud

|                |             |
|----------------|-------------|
| Nord           |             |
| ♠ A V 10       |             |
| ♥ R 10 8 3 2   |             |
| ♦ A 10 7 2     |             |
| ♣ 7            |             |
| Ouest          |             |
| ♠ 9 7 6 4 2    | ♠ D 8       |
| ♥ A 6          | ♥ V 9 7 5 4 |
| ♦ R 4 3        | ♦ V 9 8     |
| ♣ D 6 5        | ♣ 8 3 2     |
| Sud            |             |
| ♠ R 5 3        |             |
| ♥ D            |             |
| ♦ D 6 5        |             |
| ♣ A R V 10 9 4 |             |

Les enchères:  
Sud Ouest Nord Est  
1 Tr passe 1 Co passe  
2 Tr passe 2 K passe  
2 SA passe 3 SA passe  
Entame: 4 de Pi

Le déclarant joue le 10 de Pi, couvert de la Dame d'Est et gagné du Roi de Pi. As et Roi de Tr sont joués, puis le Valet de Tr gagné par Ouest. Retour Pi pris du Valet au mort. Petit K vers la Dame de la main fermée. Mais Ouest prend du Roi et rejoue Pi une troisième fois. Quand Ouest reprendra la main de l'As de Co, il encaissera ses deux Pi affranchis. Moins un.

Si le déclarant refuse l'impasse gratuite et gagne de l'As de Pi. Il tente ensuite l'impasse à Tr. Il va perdre à la Dame d'Ouest. Mais il pourra rentrer dans sa main par le Roi de Pi pour continuer ses Tr. Aucune tactique ennemie ne pourra battre le contrat.

## Ottawa élimine 361 autres emplois à Environnement Canada

Presse Canadienne  
OTTAWA

Malgré les promesses du premier ministre Brian Mulroney d'accroître les efforts de protection de l'environnement, Ottawa éliminera 361 autres emplois à Environnement Canada au cours des deux prochaines années.

« À moins que les autorités constituées nous épargnent, nous n'aurons pas le choix, nous devons procéder aux coupures », a déclaré en entrevue hier M. Ted Marks, directeur des services du personnel et des systèmes au sein du ministère de l'Environnement.

Depuis l'avènement d'un gouvernement conservateur à Ottawa, en 1984, 511 postes au total ont été abolis au ministère.

Ce n'est pourtant pas le travail qui manque, s'il faut en croire M. Marks, qui souligne que dans certains domaines, comme celui des prévisions météorologiques, le personnel réduit suffit à peine à la tâche.

Comment concilier ces mesures de réduction de personnel et la promesse du premier ministre Mulroney de mettre l'accent sur la protection de l'environnement? a-t-il été demandé à M. Marks. Il a refusé de commenter.

Un porte-parole de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, qui représente les 3 500 employés d'Environnement Canada, a lui aussi affirmé que la charge de travail dans certains secteurs était proprement incroyable.

« Il est absolument impossible que le ministère fournisse les mêmes services qu'il y a deux ou trois ans avec moins de personnel », a affirmé M. Joe Pacholik. Certains employés ont travaillé près de 24 heures par jour sur les tests effectués après le récent incendie de BPC à Saint-Basile-le-Grand, a-t-il dit.

M. Pacholik demande au gouvernement d'annuler la réduction de personnel.

Aux Communes, le vice-premier ministre Don Mazankowski a une fois de plus pris la défense des réalisations conservatrices en matière d'environnement, hier, citant les subventions aux compagnies pour la réduction des pluies acides, la création de parcs nationaux et l'aide au nettoyage de voies d'eau.

### ETES-VOUS OBSERVATEUR?

- RÉPONSES
- 1) Chevelure de la femme plus courte.
  - 2) Ceinture de la robe indienne.
  - 3) Talon droit de l'homme plus long.
  - 4) Perche plus courte devant l'homme.
  - 5) Paris incomplet à gauche sous la traine.
  - 6) Une ramure en plus au milieu de l'arbre.
  - 7) Seuil de la porte indienne.
  - 8) Porche incomplet au-dessus de la rosace.

## Québec entend défendre la loi anti-briseurs de grève

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Le gouvernement québécois entend présenter des arguments écrits à la Cour suprême à

l'encontre d'un appel que le Conseil du patronat vient de déposer contre les mesures anti-briseurs de grève contenues dans le Code québécois du travail.

Un porte-parole du ministre du Travail Yves Séguin a fait savoir hier que le gouvernement du Québec entend agir dans le délai de 20 jours prévu par la loi.

Le Conseil du patronat a décidé de porter devant la Cour suprême le dossier de la constitutionnalité de la loi appelée « anti-scab », une loi qu'il conteste depuis cinq ans.

Toutefois, la Cour supérieure du Québec en novembre 1984 et la Cour d'appel en mai dernier ont tour à tour refusé de se saisir du dossier sous prétexte que le Conseil du patronat n'était pas mandaté pour représenter les employeurs québécois dans ce dossier.

Le CPQ demande donc à la Cour suprême de lui reconnaître ce droit et à placer une requête en ce sens devant le plus haut tribunal du pays.

C'est à l'encontre de cette requête que les avocats du gouvernement québécois vont, comme ils l'ont fait devant les tribunaux inférieurs, présenter des arguments écrits.

## Un scandale de pornographie infantile éclate aux Pays-Bas

Agence France-Presse  
UTRECHT

Un nouveau scandale de pornographie infantile, impliquant de nombreux jeunes garçons britanniques, a été découvert aux Pays-Bas, a annoncé la presse néerlandaise hier matin. La police d'Utrecht (centre des Pays-Bas) a confirmé qu'elle avait ouvert depuis quelques semaines une enquête approfondie sur « une affaire importante » de commerce et de production de pornographie infantile aux Pays-Bas et qu'elle avait arrêté une personne.

Mais elle n'a donné aucune indication sur une éventuelle ramification de l'affaire en Grande-Bretagne. Des diapositives, des photos et des enregistrements vidéo ont été saisis dans plusieurs endroits des Pays-Bas, a précisé la police, et d'autres arrestations sont à attendre.

Selon le journal à grand tirage De Telegraaf d'Amsterdam, il s'agit d'un scandale dont de nombreux écoliers britanniques âgés de 8 à 14 ans et probablement aussi de jeunes Néerlandais ont été victimes. Une équipe spéciale de Scotland Yard travaille depuis quelques jours aux Pays-Bas sur

l'affaire, en coopération avec les polices d'Utrecht et de Huzen (centre des Pays-Bas), croit savoir le quotidien.

Selon De Telegraaf, l'affaire a été mise à jour à l'occasion d'un contrôle frontalier lorsqu'une grande quantité d'enregistrements pornographiques de jeunes enfants nus a été découverte dans les bagages d'un ressortissant britannique. Ce dernier, identifié par le journal avec la seule initiale du nom propre comme un certain Leonard Jack J. (58 ans), travaillerait comme infirmier à l'école de garçons Cardinal Manning à Londres.

Leonard Jack J., affirme encore le quotidien, a reconnu avoir recruté à grande échelle de jeunes écoliers britanniques et les avoir emmenés dans la caravane d'un photographe néerlandais près de Hilversum (centre des Pays-Bas) qui les faisait poser et jouer pour des photos et des films vidéo pornographiques.

Le photographe néerlandais, selon De Telegraaf, s'est également rendu à l'école Cardinal Manning pour filmer les enfants à leur insu dans les vestiaires alors qu'ils se changeaient pour les cours de gymnastique.

## Le prince Charles portait à son insu une coiffe ornée d'une balle de ping-pong d'or

Agence France-Presse  
LONDRES

L'artisan-joaillier, qui a réalisé la couronne portée par le prince Charles lors de son intronisation comme prince de Galles en 1969, a révélé hier que la sphère d'or au sommet de la coiffe était une simple balle de ping-pong plaquée or. Près de 20 ans après le couronnement du Prince, M. David Mason a expliqué les affres qu'il avait connues lors de la fabrication de la couronne.

« Dix jours avant la cérémonie d'investiture, je ne savais que

mettre sur le haut de la couronne. Une boule d'or aurait été trop lourde », raconte-t-il.

« L'idée de la balle de ping-pong m'est soudain venue à l'esprit en regardant un match de ping-pong à la télévision », explique M. Mason qui considère que « c'est l'un des plus grands succès de sa carrière professionnelle ».

La balle de ping-pong a été recouverte d'une couche d'argent avant d'être trempée dans l'or. La couronne, sertie de 75 diamants et 12 émeraudes et pesant près d'un kilo et demi, est exposée au musée de Cardiff (Pays de Galles).

### Génies en herbe

- |                                 |      |
|---------------------------------|------|
| <b>A L'ESPAGNE</b>              | 2. C |
| 1. Par les Pyrénées.            | 3. A |
| 2. Par le détroit de Gibraltar. | 4. B |
| 3. Madrid.                      | 5. B |
| 4. Les deux cinquièmes (40%).   |      |
| 5. Le tiers (33,3%).            |      |
| 6. Barcelone.                   |      |
| 7. 1936.                        |      |
| 8. Le général Franco            |      |
| 9. Don Juan Carlos de Bourbon.  |      |
| 10. 1947                        |      |
| <b>B BASEBALL</b>               |      |
| 1. Ty Cobb.                     |      |
| 2. Tris Speaker.                |      |
| 3. Yogi Berra.                  |      |
| 4. Ernie Banks.                 |      |
| 5. Duke Snider.                 |      |
| <b>C HISTOIRE</b>               |      |
| 1. A                            |      |
| <b>D IDENTIFICATION</b>         |      |
| Gerard de Nerval.               |      |
| <b>E MUSIQUE</b>                |      |
| 1. Florence                     |      |
| 2. L'Angleterre                 |      |
| 3. Mozart                       |      |
| 4. Bonn                         |      |
| 5. Fidélité                     |      |
| 6. Franz Schubert               |      |
| 7. Jacques Offenbach            |      |
| 8. Rossini                      |      |
| 9. Verdi                        |      |
| 10. Tchaïkovsky                 |      |

## La découverte de la dystrophine dynamise les recherches sur la maladie de Duchenne

Agence France-Presse

MARSEILLE

La myopathie de Duchenne, une maladie musculaire héréditaire mortelle qui n'affecte que les jeunes garçons, a été un des thèmes importants des neuvièmes journées internationales de pathologie neuromusculaire, qui se sont tenues de jeudi à samedi à

Marseille (sud de la France).

La découverte récente d'une protéine, la dystrophine, par le professeur Louis M. Kunkel (Boston, États-Unis) a dynamisé les recherches sur la compréhension des maladies musculaires et donné un fil conducteur aux recherches thérapeutiques.

Les travaux de Kunkel, qui a également découvert le gène de la myopathie de Duchenne, ont per-

mis de montrer que cette protéine normalement présente dans les muscles est déficiente chez les victimes de la maladie. Au congrès, un chercheur canadien a montré que cette aberration ne touchait pas toutes les cellules musculaires des petits malades, mais seulement les fibres de petit calibre.

Cette dernière découverte comporte des essais thérapeutiques menés au Brésil et à Marseille. Le professeur Mayana Zatz, de Sao Paulo, tente depuis trois ans de retarder la croissance des malades avec du mazindol, avec, selon elle, des résultats assez concluants quant à la stagnation de l'affection.

À Marseille, quatorze enfants sont traités depuis un an, mais l'équipe médicale est moins satisfaite. Pour le médecin brésilien, cela pourrait s'expliquer par l'insuffisance des doses utilisées de ce produit difficile à obtenir.

En Grande-Bretagne, le professeur Jennifer E. Morgan implante sur des souris des jeunes cellules musculaires dans l'espoir d'obtenir une stabilisation de la maladie. Des essais thérapeutiques sont également menés sur le quokka, un animal australien qui développe l'affection d'une façon identique à l'homme.

Pour une maladie musculaire qui frappe l'adulte, la sclérose latérale amyotrophique, deux nouveaux traitements hormonaux (TRH ou hormone thyroïdienne et thronine), ont été évoqués notamment par les professeurs King W. Engel (USA), Théodore Munat (USA), Barry Festoff (USA) et Olivier Blin (France).

Le professeur Corino Andrade, qui a donné son nom à une affection du nerf de la jambe, surnommée « la maladie des petits pieds », participait à ces travaux, qui ont réuni 250 spécialistes venus du monde entier.

Ce congrès est organisé tous les deux ans par le professeur Georges Serratrice, président d'université à Marseille.

## Urbanistes contre amoureux du vieux Paris

Agence France-Presse  
PARIS

Urbanistes et amoureux du vieux Paris mènent en ce moment l'une de leurs interminables batailles dans un vieux quartier populaire, à la courbe du canal Saint-Martin, où les habitants tentent de préserver un entrelacs de rues tortues, un enchevêtrement d'ateliers et d'échoppes qui font s'arracher les cheveux aux technocrates.

Cette voie d'eau, permettant de relier la Seine — qui traverse la capitale d'est en ouest — à l'Ourcq au nord-est de la France, a été ouverte à la navigation en 1825. Aujourd'hui, pour les urbanistes de la ville elle n'a vraiment plus aucun sens.

Selon l'éclusier, à son poste depuis quinze ans, il n'y a plus que trois ou quatre péniches qui l'empruntent chaque jour. Aux heures de pointe, l'approche du canal et de ses ruelles est la hantise des automobilistes, et le stationnement y est un enfer.

Mais aux yeux de beaucoup de Parisiens cette voie d'eau, longue de 4,5 km, ne remplit plus qu'un rôle, mais il est irremplaçable: celui du charme d'un paysage à la beauté étrange et inachevée, et de la nostalgie d'un Paris perdu.

Le canal sépare la capitale de ses faubourgs populaires. En 1860, sous l'administration du préfet Haussmann, qui a percé les grands boulevards de la capitale, on recouvrit le canal sur 1 800 mètres, car cette barrière naturelle protégeait une banlieue volontiers révolutionnaire des déploiements des forces de l'ordre, et notamment de la cavalerie.

Nombre de films populaires ont été tournés dans ce quartier. Sur une réplique en studio d'un des ponts tournants, la comédienne Arletty, dans le film « Hôtel du Nord », prononça son célèbre « atmosphère, atmosphère, est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ».

Le canal s'ouvre à chaque bout sur un bassin. Celui du nord était surplombé par une superbe passerelle, construite par Gustave Eiffel, le père de la tour Eiffel. Chaque année, pour une fête nautique « au profit de la caisse des écoles », un plongeur faisait une démonstration du haut de ce pont. En 1957, il ne remonta pas à la surface. La fête était finie. Ayant perdu cette ultime fonction, la passerelle fut détruite quatre ans plus tard.

Aujourd'hui l'Hôtel du Nord, muré, est promis à la démolition. Sur le front du canal, d'anciennes usines voisinent avec d'affreuses bâtisses des années cinquante, ou des immeubles neufs guère plus réussis.

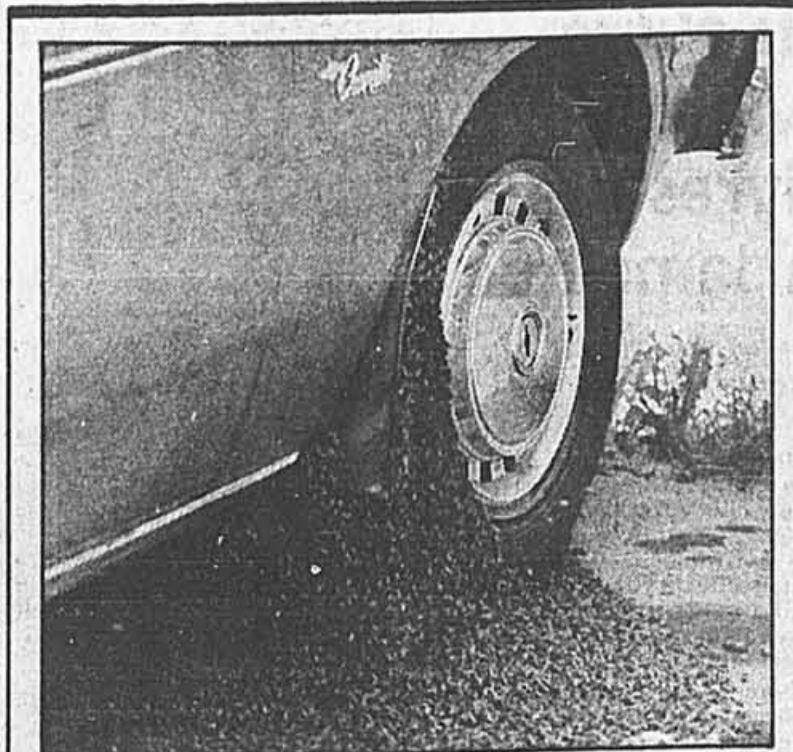
La mairie voudrait faire des quais les « Champs Élysées aquatiques » de la capitale, référence à la prestigieuse avenue de l'ouest parisien. Le canal Saint-Martin est en effet la seule percée de la ville qui puisse être comparée en longueur et en ampleur aux Champs Élysées.

Entrepôts et ateliers sont détruits ou aménagés en « lofts » où vivent et travaillent de jeunes cadres. « Tout cela sera détruit un jour ou l'autre », prédit, fataliste, un patron de café, avec un large geste vague.

Paris se vide ainsi de son activité industrielle et artisanale, et de ses ouvriers: en vingt ans leur nombre a diminué de moitié. Ils ne représentaient plus, au dernier recensement (1982) que 17 pour cent de la population (contre une moyenne nationale de 33 p. cent).

Dans un bloc d'immeubles, une association de résidents s'est créée pour protester contre un projet de destruction de deux immeubles historiques et d'un atelier dans lequel furent fondus des pièces de la statue de la Liberté de New York (construite par Gustave Eiffel).

Les autorités se veulent rassurantes: il ne s'agit que d'une « étude ». Le temps n'est plus où les promoteurs pouvaient enlaidir la « ville des lumières » pratiquement sans frein, comme ce fut le cas dans les années soixante-dix.



Les guêpes, s'agglutinent parfois dans les endroits les plus inusités.

## Attention avant de détruire un nid de guêpes

DAVID RANDOLPH  
de la Presse Canadienne

Même s'ils ne les ont ni souhâtés, ni plantés, de nombreux propriétaires canadiens en trouvent chaque année autour de leur propriété. Et ils sont de loin plus pénibles que les mauvaises herbes.

C'est bien sûr des nids de guêpes qu'il s'agit.

Au mieux, ils ressemblent à d'affreuses cloques pendant des arbres, des avant-toits ou des arbustes, et leurs occupants prennent un malin plaisir à semer la panique le jour où vous offrez une fête ou un barbecue au jardin. Au pire, ces colonies d'insectes nuisibles constituent un véritable danger pour tous, animaux domestiques, enfants et adultes.

Ces bestioles sont très agressives lorsqu'il s'agit de défendre leur colonie, dit Geoff Cutten, scientifique et entomologiste au ministère de l'Environnement de l'Ontario. Lorsqu'elles se sentent menacées, que ce soit par des mouches ou des humains, elles attaquent.

À l'opposé des abeilles dont l'aiguillon se rompt après seulement une attaque, les nombreuses espèces de guêpes qui vivent au Canada peuvent piquer à plusieurs reprises, sécrétant chaque fois une phéromone qui sert de signal aux autres membres de la colonie et les incite à piquer elles aussi.

### Nids gros et petits

Les nids, dont la substance est aussi mince que du papier, peuvent être petits comme une balle de golf ou gros comme un ballon. Mais lorsqu'ils sont à l'abri — dans un grenier par exemple, ce qui leur permet de traverser l'hiver sans problème — les nids et les colonies de guêpes peuvent devenir beaucoup plus considérables.

Le Dr Dale Blaine, directeur de la recherche chez PCO Canada, importante entreprise d'extermination, se rappelle d'un nid monstrueux « qui faisait 10 pieds sur 20. Pour s'en débarrasser, il a fallu défoncer un mur. »

Les spécialistes conseillent aux propriétaires de faire ap-

pel à des professionnels pour détruire les nids. Ce service peut coûter de \$50 à \$100 ou plus, selon le nombre de nids ainsi que leur emplacement et la difficulté d'y avoir accès.

Si vous décidez de vous débarrasser vous-même d'un nid de guêpes, M. Cutten vous incite à suivre les recommandations suivantes:

— N'essayez pas d'utiliser de l'eau bouillante ou de mettre le feu au nid. Les guêpes pourraient être sur vous avant que vous ayez eu le temps de nuire un tant soit peu à la colonie. Utilisez plutôt un aérosol ou un insecticide en poudre. Il est recommandé de choisir plutôt un vaporisateur en aérosol, qui vous permet de rester à 4,5 mètres du nid.

— Faites ce travail après le crépuscule, lorsque toutes les guêpes sont rentrées au nid.

— S'il vous faut utiliser une lampe de poche, choisissez-en une qui tient toute seule et placez-la à un angle de 90 degrés. Ne tenez pas la lumière vous-même — si les guêpes sortent, c'est vers elle qu'elles se dirigeront. Il ne faut pas exécuter le travail au clair de lune ou près de patios bien éclairés. Si c'est possible, utilisez un projecteur rouge — les guêpes ne pourrissent pas le voir.

— L'exterminateur-amateur doit porter un couvre-chef d'apiculteur — il s'en vend à moins de \$10 — de même que des gants, un manteau et des pantalons épais, « et une bonne paire d'espadrilles ».

— Lorsque vous approchez du nid, vaporisez l'insecticide directement dans l'ouverture pendant environ trois secondes, puis allez-vous-en. Pour démolir le nid, attendez que le poison ait été administré depuis au moins 24 heures. Il n'atteindra pas toutes les cellules, mais infectera les guêpes lorsqu'elles essaieront de fuir par l'ouverture.

— Dans le cas où des nids ont été construits dans les murs de la maison ou dans le grenier, ne commettez pas l'erreur de vaporiser de l'insecticide dans le trou du mur pour ensuite bloquer celui-ci. Le nid risque d'être situé à plusieurs mètres du point d'entrée.

## Un nouveau traitement contre le sida à l'étude

Agence France-Presse

LONDRES

Des chercheurs britanniques et américains expérimentent à Londres et Chicago un nouveau traitement contre le sida (syndrome immuno-déficitaire acquis) consistant à neutraliser le virus HIV (human immunodeficiency virus) à l'origine de la maladie, en reconstituant artificiellement le système immunitaire d'un malade, écrit samedi la revue médicale britannique *The Lancet*.

« Ce traitement, défini par ses inventeurs comme la méthode de « neutralisation immunitaire passive », consiste à inoculer aux malades ayant développé la maladie,

un sérum fabriqué à partir de sang prélevé sur des porteurs sains du virus HIV.

Selon les premières constatations des chercheurs de la faculté de médecine de Londres (London Hospital Medical College) et du collège de médecine de l'université d'Illinois (Chicago) cités par la revue, la forte concentration d'anticorps produits par certains de ces porteurs sains permet de renforcer le système immunitaire des malades.

Inoculé à un stade avancé de la maladie (18 mois après l'apparition des premiers symptômes) le sérum provoque des rémissions des affections symptomatique du SIDA les plus graves, pouvant durer jusqu'à six semaines, précise *The Lancet*.

## Premier satellite asiatique

Agence France-Presse

HONG KONG

La Chine lancera le premier satellite de communications asiatique à la fin de l'année prochaine, a annoncé l'agence officielle *Chine Nouvelle*.

La décision de lancer Asiasat 1, de construction américaine (Hughes Aircraft Corporation), par un lanceur de fabrication chinoise,

a été prise après l'approbation par Washington la semaine dernière d'exporter des licences à la Chine dans ce domaine.

M. Ma Jilong, président de la société Citic Technology, un des partenaires du projet, a indiqué dans une conférence de presse, que le satellite serait capable de couvrir la plus grande partie de l'Asie, dont la Chine, a ajouté *Chine Nouvelle*.

# La cuisine de Thérèse Daigle



### La cuisine au micro-ondes à votre portée

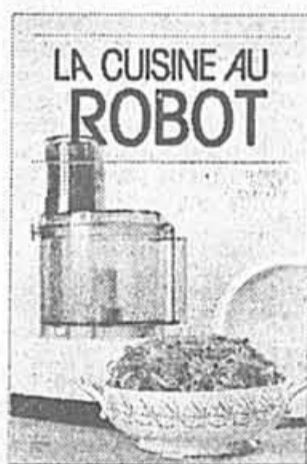
Thérèse Daigle-Charette  
Institut national des viandes  
En des termes simples et précis, l'auteure, professeure à l'Institut national des viandes, explique l'anatomie et le fonctionnement du micro-ondes, les plats qu'on y réussit le mieux et les modifications à apporter pour adapter les recettes traditionnelles. 150 pages - #894.

### La cuisine au robot

Thérèse Daigle-Charette  
Institut national des viandes  
Savez-vous comment apprivoiser votre robot culinaire? Dans *La cuisine au robot*, Thérèse Daigle-Charette démontre comment vous en servir dans la préparation des mets quotidiens ou des aliments destinés à la congélation et à la mise en conserves. Elle propose également toute une gamme de recettes, des amuse-gueule aux desserts. 216 pages - #927.

### La cuisine chinoise

Thérèse Daigle-Charette  
Institut national des viandes  
Voici un livre qui vous initie aux différents modes de cuisson particuliers à la cuisine chinoise. Vous y apprendrez la façon de servir les plats suggérés et l'ordre dans lequel ils doivent être présentés. Une liste d'adresses où se procurer les ingrédients complète l'ouvrage. 158 pages - #905.



la presse



**20%**  
de réduction aux abonné(e)s de La Presse sur tous nos livres.

N° d'abonné \_\_\_\_\_

|                                | Prix régulier | Prix (abonnement) |
|--------------------------------|---------------|-------------------|
| <input type="checkbox"/> (684) | 14,95 \$      | 11,95 \$          |
| <input type="checkbox"/> (905) | 14,95 \$      | 11,95 \$          |
| <input type="checkbox"/> (927) | 15,95 \$      | 12,80 \$          |

Vous pouvez commander par téléphone en utilisant votre carte VISA ou MASTERCARD.

Vous pouvez recevoir ces livres en remplissant et en retournant ce coupon aux:

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Tél. (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

 Chèque  Mandat  
 VISA  MASTERCARD

N° \_\_\_\_\_

Date d'expiration \_\_\_\_\_

Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

285-6984

Éditions La Presse, Ltée  
44, Saint-Antoine Ouest  
Montréal (Québec)  
H2Y 1J5

Prix des livres + frais de manutention 1,50 \$

Montant total ci-joint \_\_\_\_\_

Aussi en vente chez votre fournisseur habituel.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT  
1 9 8 8



Tu y crois.  
Aide-la!

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT  
À LA CROIX-ROUGE!

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

DÉCÈS

**BARBIER-LACROSSE (Maria)**, Lachine  
**BAZINET (Royal)**, Montréal  
**CHAREST (Maurice)**, Laval  
**CHOQUETTE (Romulus)**, Montréal  
**DAOUST (Clara Lecavallier)**, Sainte-Genève  
**GUAY (Roland)**, St-Jean-sur-Richelieu  
**LACROIX (Albert)**, Montréal  
**LEVASSEUR (Louise)**, Montréal  
**MATHIEU (Gertrude M.)**, Montréal  
**MÉNARD (Yolande)**, Montréal  
**MIREAULT (Aline Dupont)**, Montréal  
**SIMARD (Gilbert)**, Boucherville  
**SURUR (Georges)**, Montréal  
**WACE (Capitaine Michael)**, Montréal

**BARBIER-LACROSSE (Maria)**  
 À Lachine, le 17 septembre 1988, est décédée Mme Maria Lacrosse, 94 ans, (née en Belgique), épouse de feu Charles Barbier. Elle laisse son neveu Charles Lacrosse (Bernice Carby), sa nièce Andrée (Willy Limbourg). Elle était également la tante de feu Denise (Joseph Mordica).  
 Exposé aux salons **Urgel Bourgie Ltée et Raoul Bourgie Enr.**, 1750, rue Notre-Dame Lachine.  
 Funérailles le lundi 19 septembre, à 14 heures, en la chapelle du salon et de la au cimetière Mont-Royal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14 à 22 heures.

**BAZINET (Royal)**  
 À Montréal, le 17 septembre 1988, est décédé M. Royal Bazinet, 53 ans, époux de Roland Martel. Il laisse également sa fille Pierrette, son père Gédéon Bazinet, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé à la résidence funéraire **Magnus Polier Inc.**, 11630, Notre-Dame Est Pointe-aux-Trembles. Funérailles le mardi 20 septembre 1988, à 10 heures, en l'église Ste-Marie-Goretti. Inhumation au Repos St-François d'Assise. Salons ouverts de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

**CHAREST (Maurice)**  
 À Laval, le 16 septembre 1988, est décédé M. Maurice Charest, 75 ans, époux de Jeanne-D'Arc Proulx, père de Lise (Maurice Morin), Claudette (Jean Sipling), Ghislaine (Roger St-André), Nicole (Jean Parent), Lorraine (Gilles Taillon), grand-père de 11 petits-enfants et de 2 arrière-petits-enfants. Exposé aux salons **Urgel Bourgie Ltée et J.M.D. Cyr Enr.**, 3845, boul. St-Martin (angle Labelle) Chomedey.  
 Funérailles le lundi 19 septembre, à 13 heures, en l'église Saint-Pie-X, et de la au cimetière de Rigaud. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

**CHOQUETTE (Romulus)**  
 À Montréal, le 16 septembre 1988 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Romulus Choquette, époux de Léonie Casavant. Il laisse dans le deuil ses filles: Doris, Monique (Jean Groulx), ses petits-enfants: Johanne, Robert, Jean-Marc Groulx, Michel (Lise Mondor), Carole (Maurice Lanthier), quatre arrière-petits-enfants, sa soeur Rita Béard, son frère Jean-Paul (Violet Choquet), ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles auront lieu lundi 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Alfred Daille Inc.**, 5805, rue Boileau pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière de St-Athanase d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

**LACROIX (Albert)**  
 À Montréal, le 17 septembre 1988, est décédé M. Albert Lacroix, 69 ans, retraité de Linde-Union Carbide Canada, époux de Gilberte Beaufileu. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Thérèse (François Hurtubise), Francine (Jean Dufresne), Louise (François Giguère) et Diane (Jacques Fortin) ainsi que ses petits-enfants, sa mère Mme Aline Lamer-Lacroix, sa soeur Irène Chartrand, ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Exposé aux salons **Urgel Bourgie Ltée 11117, rue St-Vital Montréal-Nord**. Funérailles le lundi 19 septembre à 10 heures, en l'église Sainte-Colette, Montréal-Nord, et de la au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Heures de visites: dimanche de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

**SIMARD (Gilbert)**  
 À Boucherville, le 17 septembre 1988, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Gilbert Simard, époux de feu Jacqueline Braut. Il laisse dans le deuil ses enfants: Jacques (Lise Paquette), Josée (Serge Duguay), ses petits-enfants: Jean-Nicolas et Marie-Pierre, ainsi que ses soeurs et ses frères, ses beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu mardi 20 courant. Le convoi funéraire partira des **Résidences funéraires E. Tétrault & Fils Ltée (Membre R.F.A.Q.) 27, De La Perrière Boucherville** (voisin de l'église Ste-Famille), à 13h-45, pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 14 h et de la au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi ouvert à compter de 13h.

**DAOUST (Clara Lecavallier)**  
 À Sainte-Genève, le 16 septembre 1988, est décédée Mme Clara Lecavallier, 93 ans, née Clara Lecavallier, mère de Réjean (André Brisebois), grand-mère de Réjean, Jocelyn (Huguette Leblanc), et arrière-grand-mère de Sabrina. Exposé aux salons **Urgel Bourgie Ltée et J.A. Legault Enr.**, 16114, Gouin ouest Sainte-Genève.  
 Funérailles le mardi 20 septembre, à 14 heures, en l'église Sainte-Genève, et de la au cimetière de Pointe-Claire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 19 à 22 heures et lundi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

**MATHIEU (Gertrude P.)**  
 À Montréal, le 16 septembre 1988, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Gertrude Pouliot, épouse en premières noces de feu Wilfrid Thibault, et en deuxièmes noces de feu Arthur Mathieu. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Yves, époux de Nicole Ladouceur, René, époux de Diane Comtois, ses petits-enfants: Chantal, Josée, Mylene, Julie et Geneviève, ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Exposé dimanche de 14 à 22 h au salon **Alfred Daille Inc.**, 3254, Bochechasse est Montréal.  
 Les funérailles auront lieu lundi 19 courant, en l'église St-Eugène, Montréal, où le service sera célébré à 14 h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MÉNARD (Yolande)**  
 À Montréal, le 17 septembre 1988, est décédée Mlle Yolande Ménard, 58 ans, fille de feu Arthur Ménard et de feu Antoinette Legault. Elle laisse ses frères: Robert (Aline Jallbert) et André (Denise Paradis), son neveu et ses nièces: Louise, Sylvain et Isabelle. Exposé aux salons **Urgel Bourgie Ltée 745, Crémazie Est Montréal**. Funérailles le mardi 20 septembre à 10 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, et de la au cimetière de Saint-Clet. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures des visites: lundi de 14 à 17 h et de 19 à 22 heures.

**MIREAULT (Aline Dupont)**  
 À Montréal, le 17 septembre 1988, est décédée Mme Noël Mireault, 88 ans, née Aline Dupont. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Jeannine, Réjean (Gisèle Trudeau), Madeleine, Réal et Jean-Jacques, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, son frère Paul, sa soeur Laurette, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Exposé aux salons **Urgel Bourgie Ltée 400, boulevard Henri-Bourassa Est Montréal**. Funérailles le mardi 20 septembre à 11 heures, en l'église Sainte-Rose, et de la au cimetière Sainte-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à l'oeuvre de votre choix seraient appréciés. Heures des visites: dimanche de 19h à 22h et lundi de 14h à 17h et de 19h à 22 heures.

**LEVASSEUR (Louise)**  
 À Montréal, le 15 septembre 1988, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Louise Levasseur, infirmière, fille de Bernard Levasseur et de Charlotte Houle, soeur de René, Pierre, Jean, Anne, Bernard, Andrée, Christine. Elle laisse également dans le deuil ses oncles et tantes, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons **Urgel Bourgie Ltée & Raoul Bourgie Enr.**, 1750, rue Notre-Dame pour se rendre à l'église Tres-Sacrement, où le service sera célébré à 11 heures, et de la au crématorium du Parc Commémoratif de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

**SURUR (Georges)**  
 À Montréal, le 16 septembre 1988, est décédé M. Georges Surur, époux de feu Mary Stamboulieh, frère d'Esther Surur, père d'Amy (Alex Gabbour), Nora (William George) et Fouad (Nora Chouch). Il laisse dans le deuil plusieurs petits-enfants, parents et amis. Les funérailles auront lieu le lundi 19 septembre, en la cathédrale Saint-Sauveur, 1010 Saint-Denis (coin Viger), où le service sera célébré à 11 h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges. La famille recevra les condoléances au salon **Urgel Bourgie Ltée & J.R. Deslauriers Enr.**, 790, rue Ste-Croix Ville St-Laurent le dimanche 18 septembre, de 17 h à 22 h. Des dons à l'Unité de Geriatrie de l'Hôpital Royal Victoria seraient appréciés.

**WACE (Capitaine Michael)**  
 À Montréal, le 17 septembre 1988, est décédé le Capitaine Michael T. Wace, époux d'Antoinette De Colles. Il laisse dans le deuil son frère Lionel, ainsi que ses belles-soeurs, beaux-frères, neveux et nièces. Exposé au **Salon Armstrong 1640, Côte-Vertu (ouest de Décarie) Ville St-Laurent**. Un service religieux sera célébré à la chapelle du salon, le mardi 20 septembre à midi. Visites: lundi de 14 h à 21 h.



AVIS LÉGAUX-APPEL D'OFFRES-SOUMISSIONS - ENCANS

**AVIS**  
 Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1574 du Code civil, au sein d'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de LES ALIMENTS LIBRAIRIE (1988) INC. ayant sa principale place d'affaires au 1295, Mt. Royal, Montréal, Québec, en faveur de la Banque Nationale du Canada, en date du 12 avril 1988, à été entrepris au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 14 avril 1988 sous le numéro 128-436 et au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 13 avril 1988 sous le numéro 4025099.  
 Rimouski, le 8 septembre 1988  
**BANQUE NATIONALE DU CANADA**

**AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE DE LA COMPAGNIE «LES COUVERTURES B.P.R. INC.»**  
 PRENEZ AVIS que la compagnie LES COUVERTURES B.P.R. INC. demandera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, la permission d'abandonner sa chartre selon les dispositions de la Loi sur les compagnies.  
 Saint-Hubert, ce 8 septembre 1988.  
**Pierre Trudeau**  
 Président

**«2332-8685 QUÉBEC INC.» AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION**  
 PRENEZ AVIS que la Compagnie «2332-8685 QUÉBEC INC.» demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Laval, ce 14-ème jour de septembre 1988.  
**Lambert, Dagenais et Associés,**  
 Procureurs de la Compagnie  
 «2332-8685 Québec Inc.»

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION**  
 PRENEZ AVIS que la compagnie KIRKWOOD HOI DINGS LTD — PLACEMENTS KIRKWOOD LTEE demandera à l'Inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.  
 MONTREAL, ce 29e jour d'août 1988.  
**MEYEROVITCH GOLDSTEIN FLANZ & FISHPAN**

**FLORVIN LTÉE**  
 Avis est par les présentes, donné que «FLORVIN LTÉE» la compagnie constituée en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies de la province de Québec, avant son vige, social et faisant affaires en la ville de Montréal, province de Québec, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies de la province de Québec.  
 Montréal, le 14 septembre 1988  
 Les procureurs de la compagnie  
 Mtn. L'Aloude, Noy. D'Amier

**Demande de changement de nom**  
 Prenez avis que Marie-Catherine Cinq-Mars-Marcoux, domiciliée au 5305, Churchill, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Catherine Micheline Cinq-Mars. Ce changement n'affectera aucune autre personne.  
 Montréal 1er septembre 1988.  
 «Aout du prénom»  
**Micheline Marcoux**

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION**  
 PRENEZ AVIS que la compagnie 2434-8781 QUÉBEC INC. demandera à l'Inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.  
 MONTREAL, ce 29e jour d'août 1988.  
**MEYEROVITCH GOLDSTEIN FLANZ & FISHPAN**

**DISSOLUTION**  
 PRENEZ AVIS que Margot Dumais Inc., corporation ayant son vige social à Montréal, s'adressera à l'Inspecteur général des institutions financières pour demander la dissolution de la compagnie.  
 MONTREAL, ce 31 août 1988  
**MARGOT DUMAIS**  
 Présidente

**ERRATUM ALLAN'S**  
 Dans notre annonce du cahier Mode paru le 17 septembre 1988, on aurait dû lire: tailles fortes disponibles jusqu'à 52.  
 Veuillez nous excuser pour ces inconvenients.

**ERRATUM**  
 Dans la circulaire **JEAN GOUTU**  
 Valide du 18 au 24 septembre 1988, à la page 4, les items suivants auraient dû se lire comme suit:  
**Clarion**  
 Vernis à ongles à 2,99\$  
 Rouge à lèvres à 3,99\$  
 Toutes nos excuses à notre clientèle.  
**JEAN GOUTU**



Takato Fukumidori souffre aujourd'hui de bronchites chroniques et de cancer du foie, conséquences de son séjour de deux ans à l'usine de fabrication d'armes chimiques japonaises dans les années 40.

Les Japonais auraient expérimenté du «gaz moutarde» sur des Chinois

REUTER CHICAGO

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, des prisonniers chinois ont servi à des expériences japonaises sur les effets du «gaz moutarde», affirme un chercheur.  
 Selon Yuki Tanaka, qui enseigne au Centre d'études asiatiques de l'université d'Adelaid, en Australie, les Japonais ont commencé à s'intéresser à cette arme biologique en 1918. Cet intérêt a culminé avec la construction d'une usine de production du «gaz moutarde» — ou d'ypérite, selon son appellation scientifique — sur l'île d'Okunoshima.  
 «Jusqu'à maintenant, seulement des bribes de cette histoire ont été rendues publiques», écrit M. Tanaka dans un article paraissant dans l'édition d'octobre du Bulletin of the Atomic Scientists, publié à Chicago.  
 «En septembre 1985, le journal japonais Sekai a évo-

qué l'utilisation des armes chimiques par l'armée impériale contre la Chine. Mais jusqu'à maintenant, seules les personnes habitant à proximité de la région où ces armes étaient produites avaient eu connaissance des détails de la fabrication et de ses conséquences pour les travailleurs d'Okunoshima», souligne l'auteur.  
 Avec son article, M. Tanaka a voulu défer le silence du gouvernement japonais, qui refuse de parler du programme d'armes chimiques.  
 Des chiffres publiés antérieurement font état de 2000 Chinois tués et 35000 blessés par des armes chimiques lors de l'invasion de la Chine par le Japon, avant l'explosion de la Deuxième Guerre.  
 M. Tanaka va plus loin, en citant des extraits de documents militaires, relatant une expérience au cours de laquelle 16 prisonniers de guerre chinois ont été aspergés de «gaz moutarde» pendant quatre journées consécutives, en 1940.  
 Certains des prisonniers portaient un masque, d'autres

pas. Ils étaient vêtus de différentes façons et placés dans des endroits abrités ou ouverts.  
 Selon le compte-rendu de l'expérience, l'administration massive d'ypérite a provoqué, chez ces cobayes humains, des maux de tête, de la fatigue, des boursouffures et de la douleur, ainsi que des problèmes de décoloration de la peau et de larmoiement chronique.  
 Dans une autre expérience, cinq prisonniers, dont quelques «vétérans» de l'expérience précédente, ont dû absorber de l'ypérite sous forme liquide, tandis que d'autres se faisaient administrer des gouttes du produit dans les yeux.  
 Le compte-rendu n'indique pas ce que ces prisonniers de guerre sont devenus par la suite.  
 Après la guerre, des travailleurs ont été recrutés pour nettoyer l'usine. Pendant l'opération de nettoyage, plusieurs ont connu des problèmes d'intoxication et certains en sont morts, affirme le chercheur.

Diplomate expulsé pour avoir refusé de payer des amendes de stationnement

Agence France-Presse LONDRES

Un diplomate tunisien, M. Sadok Kassous, a été expulsé de Grande-Bretagne il y a trois semaines en raison de son refus de payer des amendes pour stationnement non-autorisé, a confirmé le Foreign Office hier soir.  
 La révélation de cette mesure survient au terme d'une semaine marquée par l'expulsion de trois autres diplomates — un Vietnami et deux Cubains — à la suite d'incidents impliquant des armes à feu dans les rues de la capitale britannique.  
 Dans son édition de dimanche, l'hebdomadaire Mail on Sunday

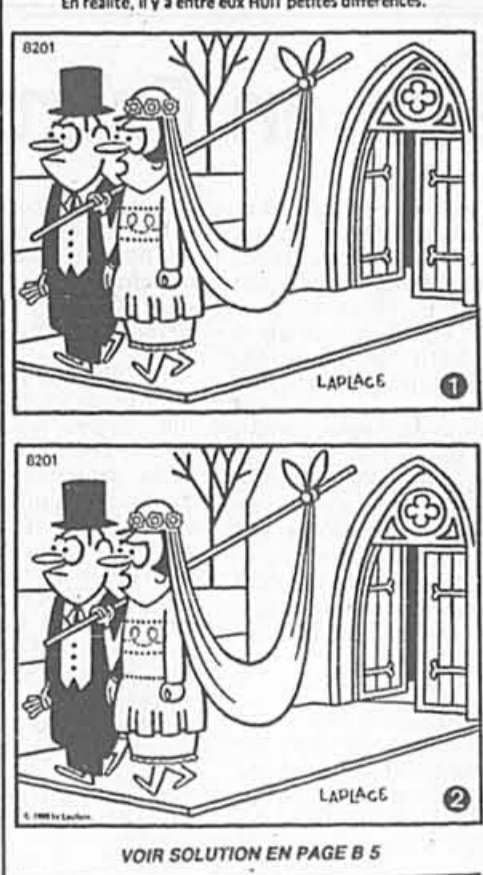
révèle que M. Kassous, attaché administratif à l'ambassade de Tunisie à Londres depuis quatre ans, a été expulsé pour avoir refusé de payer des amendes s'élevant au total à 700 livres (\$1,200).  
 Dans un éditorial intitulé «Respectez nos lois ou rentrez chez-vous», le secrétaire d'Etat au Foreign Office, Tim Eggar, lance pour sa part un sévère avertissement «à la petite minorité de diplomates en poste à Londres qui abusent de leur immunité diplomatique.»  
 «Au dehors du centre, je payais toujours mes amendes, mais quand je garais ma voiture devant l'ambassade, je ne payais

pas et j'en faisais une question de principe», a déclaré le diplomate tunisien, joint au téléphone à Tunis par le Mail on Sunday. L'un de ses collègues londoniens, M. Hatem Bergaoui, a expliqué que seules trois places de parking sont allouées à l'ambassade, qui emploie six personnes.  
 L'expulsion du diplomate tunisien fait suite à des avertissements répétés aux ambassades concernant le non-paiement des amendes de stationnement.  
 Selon les dernières statistiques les diplomates égyptiens sont les principaux contrevenants, avec 799 amendes impayées, suivis par les Soviétiques (622) et les Chinois (551).



**De la grosse visite!**  
 Le stationnement du centre de distribution Steinberg a eu de la grosse visite hier alors que s'y déroulait le tournoi national des routiers professionnels. Le Québec y a fait particulièrement bonne figure en remportant trois des quatre titres en jeu. M. Porlier, de Transports Robert, a été le roi de la journée, remportant le titre de grand champion après avoir enlevé la palme dans sa catégorie des trois essieux. D'autre part, dans la catégorie des deux essieux, M. Mario Boisvert, employé de la Société canadienne des Postes, a enlevé les honneurs tandis que M. Lévis Lapierre, de Bell Canada, faisait de même dans les 5 essieux.  
 PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

ETES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.  
 0201  
 0201  
 Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des **PROPOSITIONS D'AFFAIRES DE LA PRESSE** pour obtenir les **MIEUXS RESULTATS.**  
**285-7111**  
 INTERURBAIN SANS FRAIS  
**1-800-361-5013**  
 ANNONCES ENCADRÉES  
**285-7000**  
 VOIR SOLUTION EN PAGE B 5

# L'église du Sacré-Coeur-de-Jésus



**GUY PINARD**

**E**n janvier 1988, le curé Roger Dufresne suggérait, lors d'une conversation téléphonique, d'ajouter l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus à la liste des édifices les plus remarquables de Montréal. Sa démarche lui paraissait d'autant plus justifiée qu'à la messe de Noël, la paroisse avait célébré le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'inauguration de son église.

Les interventions de ce genre sont d'ordinaire peu convaincantes. Or, force est d'admettre que l'intérieur de l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus est bouleversant. Quand on y pénètre, même avec la clarté d'un jour ensoleillé comme seul éclairage, les yeux sont immédiatement subjugués par l'imposant retable qui occupe le fond du chœur en épousant la courbe de la voûte. Puis l'émerveillement passe à l'ébahissement dès que l'éclairage fait ressortir toute sa richesse.



PHOTO PAROISSE SACRÉ-COEUR-DE-JÉSUS

**La première chapelle, aménagée dans un ancien moulin à bois.**

Et ce n'était là qu'un début! De la voûte à la table de communion, en passant par la chaire, les autels, le chandelier pascal et les confessionnaux ouverts, sans parler de centaines de statues de toutes tailles que contient l'église, c'est un ravissement total!

### Fondation de la paroisse

Mais commençons par le commencement. La paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus existe depuis 1874, année où Mgr Ignace Bourget décida d'ouvrir une desserte dans la partie nord de la paroisse Sainte-Brigide. Le 27 mai 1874, Mgr Bourget confia la desserte à l'abbé Pierre-Arsène Dubuc, et la plaça sous la protection du Sacré-Coeur de Jésus.

Quelque trois mois plus tôt, le 9 mars 1874, la Corporation épiscopale de Montréal avait acquis de Joseph William Crevier un vieux moulin à bois de 54 pieds sur 101, du côté nord de la rue Ontario entre les rues Durham (aujourd'hui Plessis) et Sydenham (rebaptisée Maisonneuve, puis Alexandre-de-Sève).

Ce bâtiment fut recyclé en chapelle: on le recouvrit de briques, on y perça

des portes et des fenêtres, et on le couronna d'un modeste clocher.

### Construction de l'église

En mars 1875, la desserte obtint de Mgr Bourget l'autorisation de construire une église en pierre afin de remplacer la chapelle de brique. On décida d'édifier l'église à l'angle nord-est des rues Ontario et Durham, et de confier le contrat à l'architecte Adolphe Lévesque.

Aussitôt commencés, les travaux confiés à l'entrepreneur Desautels et Chartrand allèrent rondement puisque le 24 décembre 1876 on put procéder à la bénédiction du soubassement de l'église (la bénédiction de la pierre angulaire avait eu lieu le 23 juillet). Malheureusement, la crise financière qui sévit de 1873 à 1879 entraîna l'arrêt des travaux, après qu'on eut protégé les structures déjà édifiées.

La construction reprit en février 1885. Entretemps, la fabrique avait décidé d'apporter des modifications à la façade, afin de lui donner plus d'élégance et de grâce, de mettre les escaliers conduisant à l'église à l'abri des intempéries, et aussi d'agrandir le jubé pour mieux y loger l'orgue. Cette tâche fut confiée à l'architecte Joseph Venne. L'inauguration eut lieu à l'occasion de la messe de minuit de 1887.

L'abbé Dubuc, qui avait piloté la fondation de la paroisse et la construction de l'église, demanda à être relevé de ses fonctions.

Le 9 mars 1892, le curé Dubuc fut remplacé par l'abbé François Tancrede Adam, qui avait été vicaire de la paroisse d'octobre 1875 à décembre 1877. Sa première grande décision fut de construire un presbytère sur le terrain laissé libre depuis la démolition de l'académie Marguerite-Bourgeoys.

Contigu à l'église du côté est, le vieux presbytère ne répondait plus aux exigences curiales et le 29 avril 1894, la paroisse décida d'en construire un neuf selon les plans des architectes Perrault, Mesnard et Venne. L'édifice fut inauguré en 1895. Le chemin couvert qui relie l'église au presbytère fut construit plus tard, en 1914, par l'entrepreneur Corbeil, Guilbault et A. et S. Boileau, selon des plans de Joseph Venne. Après avoir servi de baptistère, le chemin couvert fut transformé en chapelle en 1970.

Le règne de 24 ans du curé Adam prit fin à sa mort le 31 août 1916, mais non sans qu'il eut réussi à libérer la Fabrique de toutes ses dettes. Son successeur fut Mgr Herménégilde Cousineau, qui resta moins de sept ans à la direction de la paroisse.

### L'incendie de 1922

L'année 1922 fut vraiment catastrophique pour la paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus. Dans l'après-midi du 13 avril, un incendie se déclara dans le buffet de l'orgue, et avant que les pompiers ne

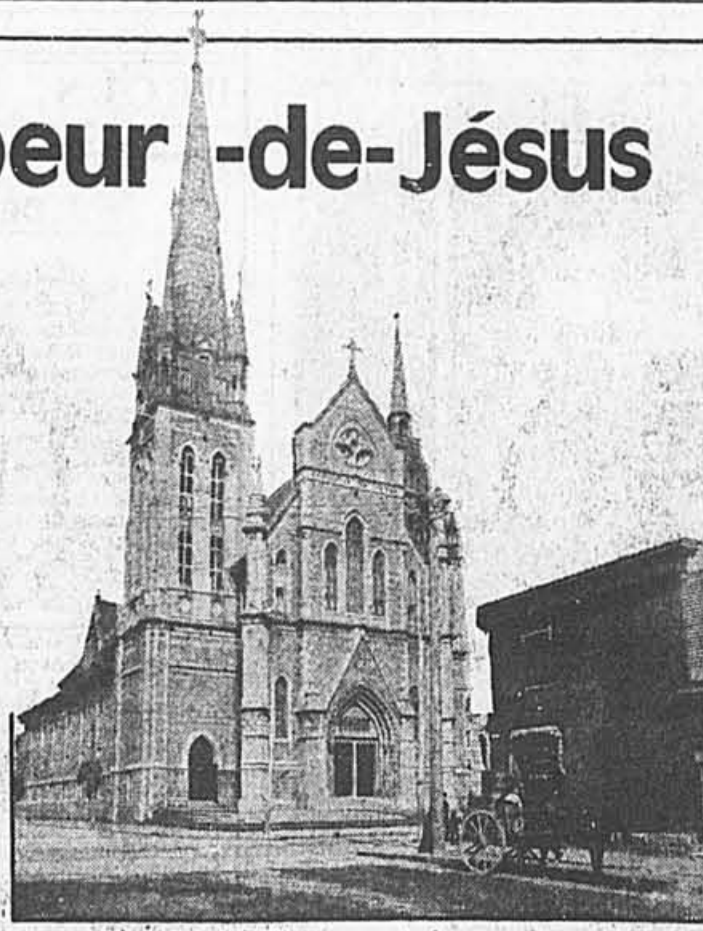


PHOTO THEOTHEQUE La Presse

**Ci-haut, la première église. A droite, l'église actuelle.**

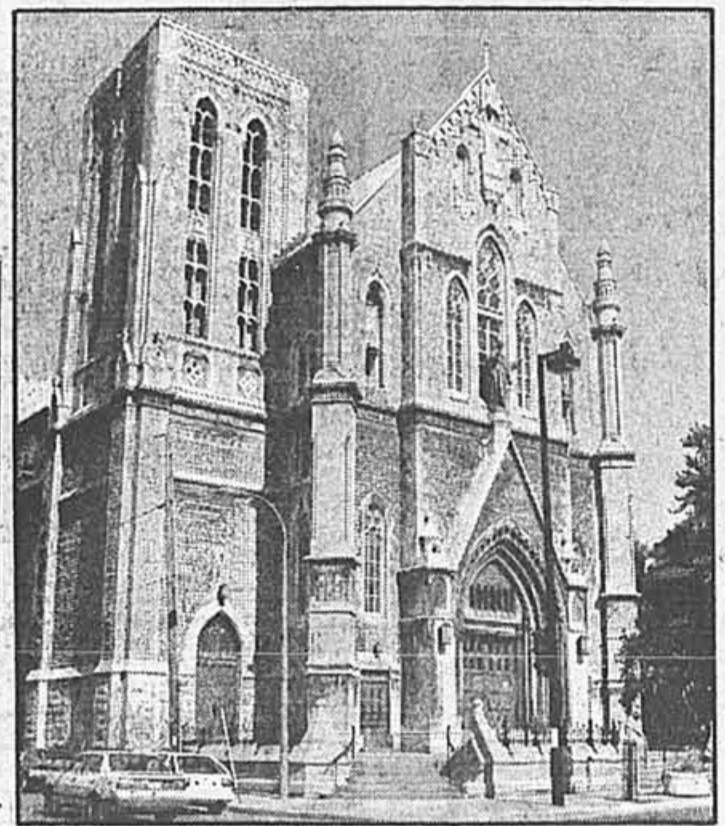


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

pusse intervenir efficacement, les flammes s'étaient communiquées à l'ensemble de l'édifice. Seuls les murs et les tours leur résistèrent. Puis, dans la nuit du 29 au 30 juin 1922, mourut l'abbé Dubuc, premier curé de la paroisse. Enfin, les mois d'automne furent marqués par la maladie de Mgr Cousineau. Le 30 mai 1923, ce dernier fut remplacé par Jules Alcibiade Bourassa, alors que la reconstruction de l'église selon des plans des architectes Joseph et Emile Venne était déjà en marche. Autorisés par le marguillier en charge Médéric Martin, qui était maire de Montréal depuis 1912, les travaux furent réalisés par l'entrepreneur Ulric Boileau, tandis que Victor Marion Limitée se chargeait de la décoration intérieure. Les travaux prirent fin en 1924.

Notons qu'à la suite de l'incendie, on aménagea d'abord une chapelle temporaire dans les combles de l'école Plessis, puis les services religieux furent assurés dans un bâtiment inachevé de l'hôpital Notre-Dame, pendant qu'on reconstruisait l'église.

Le curé Bourassa resta à la direction de la paroisse pendant 30 ans. C'est sous son règne que l'église acquit son visage actuel, rafraîchi lors de la rénovation de 1981-82 réalisée sous la surveillance de l'architecte John Bland.

### L'église

Comme on l'a vu précédemment, seuls les murs et les tours résistèrent à l'incendie de 1911. Les murs extérieurs n'ont donc subi que très peu de modifications. L'église actuelle mesure 84 pieds de largeur sur 210 pieds de profondeur, à partir du pied de l'escalier principal. Les murs sont en pierre, avec parement en pierre calcaire rustiquée ou taillée.

L'architecte Venne a privilégié le style néo-gothique flamboyant qui rappelle certaines cathédrales de la France du

XV<sup>e</sup> siècle, avec certaines interventions d'inspiration mauresque comme par exemple les pinacles ronds des contreforts carrés qui encadrent l'avant-corps central.

On peut difficilement ne pas remarquer le parvis très élaboré terminé en 1902, les proportions des différents éléments, les ouvertures ogivales des fenêtres, surmontées d'une accolade d'inspiration néo-gothique flamboyant dans le cas des niches, les quatre plans de la façade, le portail comportant quatre arcs ogivaux qui vont en diminuant sous un fronton surmonté de la statue du Sacré-Coeur. L'ensemble de trois fenêtres ogivales au-dessus de l'entrée principale, le tout surmonté d'un fronton épousant la pente du toit à pignon, et orné d'une rose barrée d'une croix. Deux tours de hauteurs inégales et dotées de contreforts allant en diminuant, encadrent l'avant-corps de l'entrée principale. Sur les côtés, les sept ouvertures ogivales de la partie basse et la rosace de la partie qui forme un « transept » à la hauteur du toit sont les seules ouvertures qui datent de 1887.

Les modifications résultant de l'incendie sont faciles à déceler. Tout d'abord, Venne a profité de la reconstruction de la partie supérieure de la façade pour l'enjoliver. L'entrée principale a perdu son meneau de pierre, mais Venne a ajouté deux portes latérales entre cette entrée et les contreforts. L'abside du chœur n'a pas été reconstruite, Venne lui préférant un chœur rectangulaire, ce qui explique les trois grandes fenêtres ogivales vers l'arrière de l'église. Et Venne a profité du fait qu'on recourait au béton armé pour ajouter une rangée de huit grandes fenêtres à la hauteur de la rosace. Tous les vitraux sont récents, car l'église a perdu tous ceux qu'avait fabriqués la maison Charles Champigneulle, et qui se comparaient d'emblée à ceux du presbytère. Les fleches qui couronnaient jadis les deux clochers n'ont pas été reconstruites.

### L'intérieur

L'intérieur de l'église est tout simplement passionnant et on n'a jamais assez d'yeux pour tout voir. Malheureusement, comme l'espace manque, il faudra s'en remettre à la brochure publiée par la paroisse à l'occasion du centenaire pour apprécier à leur juste valeur la voûte, le retable, le maître-autel, les autels latéraux, la chaire, les arcades latérales, la table de communion, les claire-voies latérales, les innombrables statues, les stalles, les bancs, les confessionnaux ouverts (une rareté à Montréal) et l'orgue Casavant. Même la sacristie vaut une visite, ne serait-ce qu'à cause des magnifiques boiseries dessinées par l'architecte lui-même, et qui recèlent des trésors insoupçonnés d'orfèvrerie.

### Le presbytère

Le presbytère est relié à l'église par un corridor de 64 pieds et demi de longueur sur 16 pieds de largeur.

Le presbytère occupe une surface au sol de 86 pieds sur 61 pieds et demi. Cet immeuble de style néo-gothique à revêtement en pierre piquée avec parement en pierre de taille fut conçu dans le style d'un hôtel particulier français. C'est un des plus imposants presbytères à

Montréal; il comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée, deux étages, et des combles de deux étages également, éclairés par une douzaine de lucarnes à pinnac qui percent le toit en croupe à revêtement de bardeaux d'asphalte.

Sa façade est parfaitement symétrique. Parmi les points forts, on peut souligner l'encadrement léger de l'entrée principale s'élevant sur deux étages et légèrement enchâssée, l'accolade en pierre au-dessus de l'imposte, les portes en bois, les piliers sculptés qui encadrent l'escalier. Deux travées de fenêtres rectangulaires encadrent la travée centrale, de chaque côté. Un corps de bâtiment décagonal prolonge le rez-de-chaussée de la façade, de chaque côté. La seule transformation imposée à ce bâtiment s'est traduite par l'ajout de deux étages au corps de bâtiment rectangulaire, à l'arrière.

L'intérieur ne manque pas d'intérêt à cause de la qualité des boiseries qui encadrent des incrustations de cuir repoussé malheureusement peintes, et des nombreuses moulures en plâtre. On remarquera l'ornementation des murs en cèdre, la rampe d'escalier, puis l'embrasure, l'architrave et les portes de la salle à manger, son foyer et son vaisseleur, en chêne, sa table en noyer, un candélabre provenant de Middleton, dans le Connecticut, ainsi que les nombreux vitraux, dont la plupart provenant de la maison A. Vermonet, de Reims, en France (deux des vitraux portent la signature de la maison Castle & Son). Et comment passer sous silence le magnifique comptoir à petits compartiments qu'on trouve à l'accueil.

Il n'est certes pas donné à tous de visiter le presbytère, mais si jamais la visite vous est proposée, sachez qu'il ne faut pas refuser.

SOURCES: paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus; L'église Sacré-Coeur-de-Jésus, par Marthe Beaudoin et Hélène Charlebois-Dumais — Ministère des Affaires culturelles du Québec; Inventaire des œuvres d'art de l'église Sacré-Coeur-de-Jésus, par Claude Brault, Jean-René Breton, Renée Côté, Luc Mondou, Diane Paquin et Francine Périnet. Album-souvenir du soixante-quinzième anniversaire de la paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus et documents divers — Diocèse de Montréal; Projet diocésain: Sacré-Coeur-de-Jésus — Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire; Répertoire d'architecture traditionnelle: les églises et autres documents.

### REPÈRES



Nom: église du Sacré-Coeur-de-Jésus.  
Adresse: 2000, rue Alexandre-de-Sève.  
Métro: station Beaudry; vers le nord, rue Beaudry; vers l'est, rue Ontario.



**L'intérieur de l'église avant l'incendie. Le Sacré-Coeur paraissait bien seul au milieu de l'abside éclairée par cinq grandes fenêtres à rosace.**

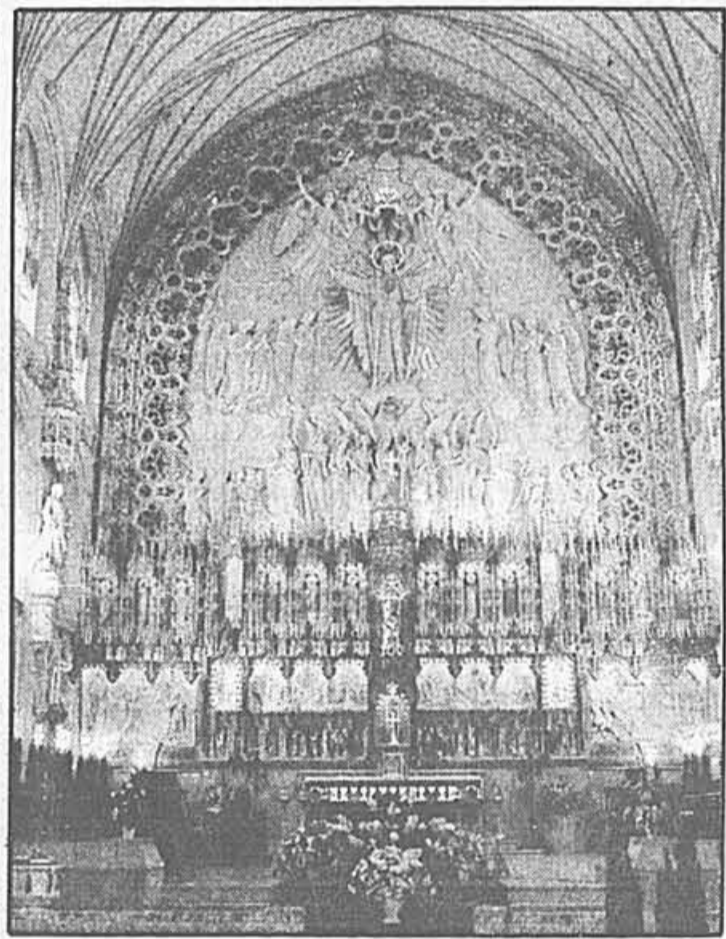


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

**Le chœur avec son impressionnant retable moulé en stuc par la maison Carli et Petrucci en 1924, encadré d'une riche dentelle sculptée dans le bois et complété par pas moins de 180 statues placées dans des niches à dais.**

## Les gens d'hier

# L'image du Canada en France



**CYRILLE FELTEAU**

collaboration spéciale

**O**n n'a pas oublié qu'à la fin du Siècle des lumières (le 18<sup>e</sup>, bien entendu), le Canada n'avait pas tout à fait bonne presse en France. Faut-il rappeler qu'à la tête de l'élite intellectuelle, Voltaire évoquait, sur un ton méprisant, nos « quelques arpents de neige ». Et il ajoutait, sur le même ton: « Quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries... »

Comme beaucoup d'autres sujets, l'image du Canada en France a évolué, fluctué au gré des modes et des événements. Pendant la première moitié de ce siècle, par exemple, le mythe de Ma-

ria Chapdelaine et de *Ma cabane au Canada* a dominé dans la représentation que la plupart des Français se faisaient de notre pays et même du Québec. On aura une idée exacte de l'ignorance du Français moyen à l'égard du Canada à la lumière d'une petite anecdote authentique. Un bon jour, à Marseille, dans les années 30, un jeune Québécois étudiant la médecine en France se fait interpellé par un brave gendarme qui lui demande son identité. Constatant qu'il est Canadien, le flic s'exclame: « Ah! le Canada, le Canada, le pays des bananes... ». Il y a gros à parier que ce policier plein de bonne volonté mais fort mal renseigné avait confondu Ghana et Canada. Comment expliquer autrement une telle méprise?

Il est certain d'autre part que depuis les années 1950 les succès de quelques-uns de nos chansonniers là-bas et surtout l'avènement de relations « privilégiées » entre le Québec et Paris ont

énormément contribué à dissiper nombre d'ambiguïtés et de malentendus entre nos deux pays, tout en créant, par ricochet, de vives frictions entre Ottawa et Québec. Mais malheureusement, ce temps-là est dépassé.

La nouvelle période que nous vivons dans les rapports franco-québécois semble très propice à des études approfondies et objectives sur l'image que le Canada projetait en France pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple. C'est la tâche délicate à laquelle s'est consacré M. Sylvain Simard, du Centre de recherche en civilisation canadienne-française, pendant plusieurs années. Le résultat de ce long et patient travail est un gros ouvrage dense et plein de lumières nouvelles sur un sujet semé d'embûches où la sentimentalité, la susceptibilité et l'amour-propre occupent une large place.

S'appuyant sur une documentation aussi abondante que variée (les quelque

100 pages de références bibliographiques en témoignent), l'auteur de *Mythe et reflet de la France - L'image du Canada en France, 1850-1914* a surmonté les mille et une difficultés du sujet avec un sens critique, un tact et un doigté exemplaires. Nulle part dans ce volume de plus de 300 pages n'apparaît le moindre indice de partisanerie et encore moins de mauvaise foi. Sylvain Simard a lu et annoté des centaines de livres, d'articles, de bulletins de toutes sortes sur les relations franco-québécoises et canadiennes pendant la période citée plus haut. Il l'a fait avec objectivité et lucidité, en projetant toujours ses constatations et ses trouvailles sur un arrière-plan constitué de idéologies dominantes à cette époque, notamment l'ultramontanisme et le libéralisme.

L'impression d'ensemble se résume en un tableau nuancé, qui rejette dans l'ombre les aperçus globaux et les solutions radicales. Tout n'est pas noir ou

blanc dans son exposé, tissé de demi-teintes beaucoup plus que de couleurs contrastantes. Il ressort de cet ouvrage captivant que les années 1880 à 1895 ont été les plus actives et les plus fructueuses dans les rapports entre la France et le Canada. Il rappelle opportunément que de cette époque date la nomination d'un haut commissaire du Québec (et du Canada) à Paris, dans la personne d'un journaliste, Hector Fabre, fondateur de *L'Événement*. Il ne faut pas oublier non plus qu'à ces années remonte la création du Crédit foncier franco-canadien, preuve que de bons rapports entre la France et le Québec peuvent engendrer des retombées économiques profitables.

*Mythe et reflet de la France - L'image du Canada en France, 1850-1914*. Par Sylvain Simard. Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française. Edit. Les Presses de l'Université d'Ottawa. 440 pages.